



GUIDE REN, TRES



EDITION 2025

ASPTT

FEDERATION
OMNISPORTS
cultivons vos envies



ÉDITO



|| C'est avec une grande fierté et beaucoup d'enthousiasme que je vous présente cette première édition de notre nouveau magazine, le Guide Rentrée 2025.

Fruit de la fusion entre les supports Pack Rentrée et Pack Sport, ce magazine repensé, tant sur le plan graphique que sur le contenu, marque une étape importante dans notre volonté de mieux vous accompagner au quotidien.

Cette édition s'inscrit dans la dynamique de notre projet sportif fédéral 2025-2028, qui repose sur une ambition claire : évoluer ensemble vers une fédération toujours plus responsable, éthique et innovante.

Pour vous soutenir dans vos actions, nous avons développé **une offre de services ambitieuse et structurée autour de cinq domaines clés :**

- **Innovation Sportive :** Une valorisation de votre offre sportive et un accompagnement dans le déploiement de vos labels et nouveaux projets.
- **Finance :** Une aide pour vos demandes de subventions et dans la gestion budgétaire et financière de votre club.
- **Juridique/RH/Formation :** Un soutien dans le développement de l'emploi et pour l'assurance de vos activités et pratiquants.
- **Système d'Information :** La mise à disposition d'outils et formations pour faciliter la gestion de votre club au quotidien.

➤ **Marketing/Communication/ Partenariats :** Des outils clés en main pour donner de la visibilité à votre club et de nombreux avantages à vos licenciés.

Ces services reflètent notre volonté d'être présent à vos côtés pour relever les défis et saisir les opportunités de demain.

L'année 2025 est marquée par 3 nouveautés :

- La refonte de notre extranet PARTAGEONS pour offrir une interface plus intuitive et performante.
- La création du WIKI ASPTT, une plateforme qui centralise toutes les informations utiles pour vos projets sportifs et administratifs.
- Une offre de formations complètes adaptées à vos besoins pour renforcer vos compétences et celles de vos équipes.

Je tiens à saluer l'engagement et le travail remarquable de toutes celles et ceux qui participent au dynamisme de nos clubs. Ce magazine, qui ouvre une nouvelle page dans notre histoire commune, est avant tout le reflet de votre engagement et de votre passion.

Je vous souhaite une excellente lecture et une belle rentrée sportive 2025-2026 !

Sportivement, **||**

Suzy MARTIN, Présidente Générale de l'ASPTT Fédération Omnisports



MOOVA

Votre allié bien-être

*Où vous voulez,
quand vous voulez*

L'application tout-en-un pour prendre soin de soi
au quotidien : programmes sur-mesure, conseils,
suivi en temps réel, récompenses & avantages...



Disponible le 22 septembre



Avec Moova, prenez soin de vous facilement sur tous les plans : physiquement, mentalement et émotionnellement. Téléchargez l'app et choisissez le programme mieux-être qui vous ressemble.

sommaire



Partie 1 - P.06
L'ASPTT Fédération
OMNISPORTS

Partie 2 - P.14
LES 25 SERVICES



Partie 1 **L'ASPTT Fédération** **OMNISPORTS**

- P.6** 1.1 Nos 260 clubs et notre offre omnisports
- P.8** 1.2 Pourquoi nous choisir ?
- P.9** 1.3 Éthique et RSO
- P.11** 1.4 Licences FSASPTT et cotisations
- P.13** 1.5 Rôles et missions des Responsables Régionaux



NOTRE OFFRE OMNISPORTS

L'ASPTT Fédération Omnisports (FSASPTT) est la seule fédération agréée constituée exclusivement de clubs omnisports.

En plaçant l'omnisports au centre de son Projet Fédéral, la FSASPTT offre une pratique sportive accessible à tous, à tous les âges, au sein de ses clubs, tout en développant un modèle d'organisation plus efficient que la simple somme des sections unisport (multisports/omnisports).

UN MODÈLE PARFAITEMENT ADAPTÉ À L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES SPORTIVES

Le zapping sportif est une réalité, la manière de pratiquer le sport évolue au fil de la vie : compétition, loisirs, bien-être, seniors, etc.

- Ce modèle répond à ces changements en offrant une large variété d'activités.
- Il est également très flexible et permet l'intégration de nouveaux sports.

L'un des objectifs de la Fédération est de renforcer la place de l'omnisports dans le fonctionnement de ses clubs.

Ainsi, la FSASPTT encourage les clubs ASPTT à prendre en charge la gestion des labels et des activités loisirs, ce qui permet de générer des recettes au sein de l'omnisports. De leur côté, les sections se concentrent sur les activités compétitives nécessitant une affiliation à une fédération délégataire.

Le club omnisports est une structure moderne, pertinente et porteuse de sens, s'inscrivant dans la tradition : rappelons que les fédérations omnisports ont précédé les fédérations unisport.



UN MODÈLE GARANTISSANT LA PÉRENNITÉ ÉCONOMIQUE ET LA DURABILITÉ

Au fil du temps, certaines sections disparaissent tandis que d'autres émergent, mais le club omnisports demeure toujours présent.

- Grâce à une gestion centralisée au niveau de l'omnisports, ce modèle favorise la solidarité financière : une section en difficulté temporaire n'affecte pas l'ensemble des activités.
- La diversification des activités permet de répartir les risques, éliminant ainsi la vulnérabilité liée à la dépendance d'une seule activité.
- Il constitue également un espace d'échanges et de partage des bonnes pratiques entre toutes les activités.

UN MODÈLE GÉNÉRANT DES ÉCONOMIES D'ÉCHELLE

- Il permet la mutualisation des ressources matérielles, humaines et des fonctions support au sein d'une organisation.
- Avec une moyenne de 700 adhérents, le club omnisports devient un interlocuteur important pour les institutions territoriales et est mieux armé pour négocier avec les fournisseurs.
- Ces économies d'échelle sont encore amplifiées lorsque le club est affilié à la FSASPTT et bénéficie des 25 services proposés.



1.2 POURQUOI NOUS CHOISIR ?

L'ASPTT Fédération Omnisports, une fédération jeune et innovante au service d'un mouvement sportif centenaire !

Fort de **127 ans d'expertise**, le mouvement ASPTT propose une **offre omnisports accessible à tous**, partout en France et à chaque étape de la vie. Reconnue par le **ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative**, la FSASPTT est un acteur incontournable du sport pour tous.

POURQUOI REJOINDRE L'ASPTT FÉDÉRATION OMNISPORTS ?

Nous offrons à nos clubs affiliés un **projet collectif ambitieux**, en phase avec les défis de demain. Rejoindre la FSASPTT, c'est bénéficier d'un accompagnement complet et de nombreux avantages :

➤ 25 services répartis en 5 thématiques essentielles pour gérer et développer votre club

Nous vous accompagnons au quotidien dans le développement de votre **projet sportif**, votre gestion **administrative, financière et juridique**, ainsi que dans vos besoins en **informatique** et votre stratégie **marketing et communication**.

➤ Une licence fédérale PREMIUM aux nombreux avantages

- **Multi-activités** : pratiquez plusieurs disciplines au sein d'un même club ASPTT,
- **Un Club PREMIUM** : plus d'1 millions d'avantages et réductions partout en France,
- **Des formations certifiées** pour accompagner les bénévoles et dirigeants,
- **Un tarif ultra compétitif**, parmi les plus attractifs du marché des licences fédérales.

➤ Un soutien stratégique et opérationnel

- **12 Comités Régionaux** dotés de moyens conséquents pour accompagner les clubs,
- **Un plan de développement régional** dédié à chaque territoire,
- **9 Responsables Régionaux** qui déploient la politique fédérale au plus près des clubs.

➤ Des valeurs fortes qui nous rassemblent



COMPÉTENCE



SOLIDARITÉ



CONVIVIALITÉ



CITOYENNETÉ



RESPECT

**AVEC LA FSASPTT,
CULTIVONS VOS
ENVIES
ET DÉVELOPPONS
ENSEMBLE LE
SPORT DE DEMAIN !**



1.3 ÉTHIQUE et RSO



Dans le cadre de ses valeurs de respect des personnes et de solidarité et au regard des événements qui ont secoué le monde du sport, l'ASPTT Fédération Omnisports souhaite attirer l'attention sur la nécessité absolue d'être vigilants dans nos clubs vis-à-vis des comportements inappropriés et potentiellement délictueux.

Depuis 2019, le ministère des Sports met à disposition des outils, pour mieux connaître, mieux prévenir, mieux traiter et mieux protéger.

Les outils du ministère des Sports sont disponibles sur le site asptt.com et dans les outils pédagogiques des labels FSASPTT.

Ces outils s'inscrivent plus globalement dans le plan d'action fédéral Éthique et Intégrité qui vise, entre autres, à lutter contre les violences (violences sexuelles, harcèlement, bizutage...) et les discriminations (racisme, sexisme, LGBT-phobies...) dans le sport.

S'agissant de la protection des personnes pratiquant dans les clubs ASPTT, le code du sport prévoit l'obligation d'honorabilité, applicable aux éducateurs sportifs (salariés ou bénévoles) ainsi qu'aux dirigeants.



Depuis la rentrée 2021, le contrôle automatisé de l'honorabilité des bénévoles est étendu à toutes les fédérations.

La FSASPTT encourage également à consulter le site internet EAPS mis en place par le Gouvernement, afin de vérifier la situation des éducateurs sportifs rémunérés que vous employez et la validité de leur carte professionnelle.



Si vous êtes victime ou témoin de faits dont vous voulez informer la Fédération, la remontée des signalements se fait via différents canaux :

- Le Comité d'Éthique de la Fédération peut être saisi par tout adhérent de la FSASPTT à travers l'adresse mail comitedethique@fsasptt.com sur tout sujet lié à l'éthique et l'intégrité dans le sport.
- Toute situation laissant penser que des violences sexuelles ont été commises doit impérativement être portée à la connaissance de la Fédération (signalement@fsasptt.com), et à celle de la direction des sports qui a mis en place une adresse mail dédiée (signal-sports@sports.gouv.fr). Cette procédure permet de diligenter des enquêtes administratives. Elle peut conduire à prendre des mesures immédiates de suspension d'exercice professionnel, à titre conservatoire ou de manière pérenne si le délit est établi. En parallèle, un signalement au Procureur de la République pourra être effectué, en application de l'article 40 alinéa 2 du code de procédure pénale.



VOTRE CONTACT

Clément Bernard

Juriste et gestionnaire
des Ressources

Humaines

01 83 01 01 71

09 70 17 31 65

cbernard@fsasptt.com



La démarche RSO de L'ASPTT Fédération Omnisports

L'ADN de l'ASPTT Fédération Omnisports s'inscrit dans une **démarche RSO** (responsabilité sociétale des organisations) : sport pour toutes et tous, solidarité, éthique, animation des territoires, etc.

Ces valeurs sont au cœur de la mandature 2025-2028 : le projet fédéral se veut **responsable, éthique et innovant**. En effet, la FSASPTT est consciente que la prise en compte des enjeux éthiques, environnementaux, sociaux et sociétaux lui permettent d'augmenter son impact positif sur la société et de faire face aux défis actuels et à venir tels que :

- Le réchauffement climatique qui menace les pratiquants, les sites et équipements sportifs,
- Une réglementation amenée à être de plus en plus contraignante,
- La nécessité d'avoir une bonne image pour continuer à se positionner comme un acteur clé du secteur sportif (auprès des partenaires, adhérents, etc.).

Une stratégie RSO a donc été construite autour de 5 axes :



1. GOUVERNANCE :

Les processus qui encadrent la manière dont la FSASPTT est gérée afin que ses activités soient responsables (modalités de décision, élection, Comité d'Éthique, etc.).



2. SOCIAL :

Actions pour proposer des activités sportives à tous, y compris aux publics éloignés de la pratique pour promouvoir la qualité de vie au travail.



3. ENVIRONNEMENTAL :

Actions pour réduire l'impact de l'organisation sur l'environnement (réduction de l'impact carbone, sensibilisation aux enjeux environnementaux, etc.).



4. ÉCONOMIQUE :

Mesures qui visent à proposer une tarification juste, à satisfaire et fidéliser les adhérents, à assurer la qualité du service ou à faire des achats et des partenariats locaux, etc.



5. TERRITORIAL :

Actions qui permettent le développement et l'attractivité des territoires grâce à des partenariats, à la création d'emplois, à des événements, etc.

Découvrez ci-dessous quelques-unes de **nos actions RSO** :

- Offre sportive pour toutes et tous, y compris les publics qui en sont éloignés (séniors, personnes en situation de handicap, habitants des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), etc.),
- Création d'un guide écoresponsable,
- Coordination du projet Sacree pour créer un programme sportif adapté aux personnes autistes,
- Ateliers contre le cyberharcèlement,
- Réalisation de bilans carbone,
- Labellisation d'événements par le CNOF « Développement durable, le sport s'engage »,
- Organisation de l'événement PLOGGING by ASPTT pour allier préservation de l'environnement et activité physique,
- Etc.



1.4 LICENCES FSASPTT et COTISATIONS



L'ASPTT Fédération Omnisports place l'**omnisports** au cœur de son projet fédéral en offrant une large gamme d'activités accessibles à tous : de l'**enfant** à l'**adulte**, quel que soit le niveau de pratique, dans l'ensemble de ses clubs.

Pour répondre aux besoins variés de ses membres, la Fédération propose plusieurs types de **licences** adaptées aux attentes et aux pratiques de chacun.



La licence **ASPTT PREMIUM** est la licence de base pour tous les adhérents de la FSASPTT. Elle est obligatoire pour les adhérents qui ne sont pas licenciés dans une **autre fédération sportive délégataire**.

- **Tarif** : 26 €
- Elle offre la **meilleure couverture d'assurance du marché**, incluant la protection pour tous les types d'activités proposées dans le club, que ce soit en **pratique privée** ou dans un cadre sportif officiel, **partout dans le monde**.

Accès à de nombreux avantages :

- **Toutes les activités du club** (loisirs et activités labellisées)
- **13 labels FSASPTT** permettant la pratique de **1 à 101 ans**
- **Un encadrement par des éducateurs diplômés**



Cette licence s'adresse aux adhérents déjà licenciés dans une autre **fédération sportive délégataire** et permet de pratiquer au sein d'un club ASPTT.

- **Tarif** : 8 €
- Elle ne **comprend pas d'assurance**, celle-ci étant couverte par la fédération délégataire.



La licence **FSASPTT EVENT** est destinée à ceux souhaitant participer à un **événement** organisé par un club ASPTT. Elle est valable pour une durée limitée (maximum 2 jours).

- **Tarif** : 2 € (1,65 € sans option « Dommages corporels »)

Détails pratiques des licences

- **Numéro de licence** : Chaque adhérent reçoit un numéro unique à 8 chiffres.
- **Adresse e-mail valide** : Un e-mail valide est requis pour recevoir la licence.
- **Annulation des licences événementielles** : Si une licence ASPTT PREMIUM est prise, cela annule automatiquement les licences événementielles non facturées.





LES LICENCES	PRIX DE LA LICENCE	PRIX PAYÉ PAR L'ADHÉRENT	MONTANT REVERSÉ PAR LA FÉDÉRATION AU CLUB PAR LICENCE
LICENCE ASPTT PREMIUM	26 €	26 €	0 €
LICENCE ASPTT PREMIUM POSTIER	26 €	0 €	0 €
LICENCE ASPTT PREMIUM BÉNÉVOLE	26 €	13 €	0 €
LICENCE FSASPTT ACCESS	8 €	8 €	0 €
LICENCE FSASPTT EVENT	2 €	2 €	2.50 €

Validité de la licence

➤ Du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026

Réductions et avantages

➤ **Réduction de 100 %** sur la licence **ASPTT PREMIUM** pour les adhérents **postiers**, sur présentation de l'identifiant RH (trois lettres + trois chiffres) disponible sur la fiche de paie.

➤ **Réduction de 50 %** pour les adhérents **bénévoles** ayant un engagement régulier tout au long de la saison sportive.

Cotisation au club ASPTT

➤ Le prix de la cotisation au sein d'un club ASPTT dépend du nombre d'activités pratiquées par l'adhérent et du type de pratique (loisir ou compétition).

DAA - Droit d'Adhésion Activité

Le DAA correspond à la part de la cotisation dédiée à l'activité sportive pratiquée, qu'il s'agisse d'une activité liée à l'omnisports ou d'une section spécifique.



PRATIQUE SPORTIVE : TOUTES LES ACTIVITÉS	Licence ASPTT PREMIUM	Droit d'Adhésion Club Omnisports DAC	Droit d'Adhésion d'une Activité DAA
PRATIQUE SPORTIVE : TOUTES LES ACTIVITÉS EN COMPÉTITION (à partir de 2 activités)	Licence ASPTT PREMIUM	Licence Fédération délégataire ou affinitaire	Droit d'Adhésion Club Omnisports DAC Droit d'Adhésion Activité DAA
PRATIQUE SPORTIVE EN COMPÉTITION	Licence FSASPTT ACCESS ou PREMIUM	Licence Fédération délégataire ou affinitaire	Droit d'Adhésion Club Omnisports DAC Droit d'Adhésion Activité DAA

1.5 RÔLES ET MISSIONS DES RESPONSABLES RÉGIONAUX

Les Responsables Régionaux (RR) et leurs missions sont connus au niveau des Comités Régionaux et des clubs omnisports.

En quoi consistent-elles ?



MISSIONS NATIONALES

- Faire le lien entre la Fédération, le Comité Régional et les clubs de sa région concernant les événements et projets nationaux,
- Contribuer à la mise en œuvre de la politique fédérale dans sa région, en lien avec le Président du Comité Régional,
- Participer activement aux réunions de réflexion pour la mise en œuvre de la stratégie de la FSASPTT,
- Prendre part activement à l'affiliation de nouveaux clubs.

MISSIONS RÉGIONALES

- Coordonner les actions régionales en lien avec le Président du Comité Régional,
- Modéliser et diffuser les bonnes pratiques ASPTT au sein de sa région,
- Soutenir les projets territoriaux pertinents,
- Promouvoir le développement de la pratique loisir et multisports,
- Développer le nombre d'activités et de licenciés dans sa région,
- Promouvoir les services de la FSASPTT pour encourager l'affiliation de nouveaux clubs,
- Promouvoir la licence ASPTT PREMIUM.

MISSIONS LOCALES

- Accompagner les clubs dans la gestion, l'administration et la communication,
- Accompagner les clubs dans l'élaboration et la réalisation de leur plan de développement, la recherche de subventions et soutien à l'emploi sportif,
- Participer et assurer l'organisation des formations destinées aux encadrants, aux membres élus des Comités Régionaux et aux bénévoles.

LES RESPONSABLES RÉGIONAUX (RR)



Maud Béthouart
Directrice des Territoires
06 80 23 88 90
mbethouart@fsasptt.com



Charles Aumont
DROM-COM / Hauts-de-France / Île-de-France
06 25 96 38 64
caumont@fsasptt.com



Pauline Antoine
Grand Est
06 56 80 16 16
pantoine@fsasptt.com



Cassandra Gadret
Bourgogne-Franche-Comté
07 64 06 38 27
cgadret@fsasptt.com



Olivier Grizard
Auvergne Rhône-Alpes
07 57 00 23 29
ogrizard@fsasptt.com



Samuel Bétrancourt
Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse
06 44 33 82 09
sbetrancourt@fsasptt.com



Julien Bonneton
Occitanie
07 89 48 36 38
jbonneton@fsasptt.com



Emeline Cholet
Nouvelle-Aquitaine
06 70 89 72 53
echolet@fsasptt.com



Aurélien Giraud
Centre-Val de Loire et Pays de la Loire
06 40 79 50 35
agiraud@fsasptt.com



Baptiste Muller
Bretagne / Normandie
07 89 48 20 88
bmuller@fsasptt.com

Partie 2

P.16	Introduction
P.17	1. Service Innovation Sportive
P.17	1.1 Offre sportive pour toutes et tous
P.17	1.1.1 Labels FSASPTT
P.20	1.1.2 Projets innovants
P.24	1.1.3 Partenaires sportifs
P.25	1.2 Soutien au développement sportif
P.25	1.2.1 Aide à l'investissement sportif
P.26	1.2.2 Subvention projet sportif fédéral
P.27	1.2.3 Subvention projet sportif territorial
P.28	1.3 Événements fédéraux et nationaux
P.28	1.3.1 Événements sportifs
P.29	1.3.2 Agenda sportif
P.30	1.4 Interlocuteur privilégié des dispositifs ministériels
P.30	1.4.1 Dispositifs de politique publique
P.31	1.5 Expertise et accompagnement
P.31	1.5.1 Organisation sportive

P.32	2. Service Finances
P.32	2.1 Financement de vos projets
P.32	2.1.1 Demandes de subventions
P.32	2.2 Solidarité financière
P.32	2.2.1 Subvention de fonctionnement
P.32	2.2.2 Avance de trésorerie
P.32	2.2.3 Subvention de solidarité
P.33	2.3 Simplification de la gestion comptable
P.33	2.4 Paiement en ligne
P.33	2.5 Expertise et accompagnement
P.33	2.5.1 Gestion prévisionnelle des clubs





P.34	3. Service RH/Juridique/ Formation
P.34	3.1 Agréments FSASPTT
P.34	3.1.1 Agrément sport
P.34	3.1.2 Agrément tourisme
P.35	3.1.3 Service civique
P.36	3.2 Assurance
P.36	3.2.1 Pour votre club
P.37	3.2.2 Pour vos licenciés
P.38	3.3 Emploi
P.38	3.3.1 Dossier club
P.38	3.3.2 Bourse à l'emploi
P.39	3.3.3 Mutualisation sociale
P.40	3.4 Formation
P.41	3.4.1 Univers de la formation fédérale et parcours d'obtention des qualifications
P.42	3.4.2 Accompagnement et formation des dirigeants
P.44	3.4.3 Filière professionnelle BPJEPS
P.45	3.5 Expertise et accompagnement
P.45	3.5.1 Conseils juridiques
P.45	3.5.2 Guides d'accompagnement

P.46	4. Service Système d'Information
P.46	4.1 Espace privilégié MY ASPTT
P.46	4.1.1 Pour votre club
P.47	4.1.2 Pour vos adhérents
P.48	4.2 Gestion optimisée via ADHÉRONs
P.48	4.2.1 Administration de votre club
P.49	4.2.2 Suivi de vos adhérents
P.50	4.3 Refonte de l'Extranet
P.50	4.3.1 Actualités du mouvement
P.51	4.3.2 Fonctionnalités
P.52	4.3.3 Nouveautés
P.53	4.4 Outils à la demande
P.53	4.4.1 Outils collaboratifs
P.54	4.4.2 Wiki ASPTT
P.55	4.5 Expertise et accompagnement
P.55	4.5.1 Formations sur-mesure

P.56	5. Service Marketing Communication et Partenariats
P.56	5.1 Communication adaptée à vos besoins
P.56	5.1.1 Outils de communication clés en main
P.58	5.1.2 Communication digitale dans l'ère du temps
P.60	5.2 Accompagnement marketing privilégié
P.60	5.2.1 Études marketing
P.60	5.2.2 Campagnes emailing
P.61	5.3 Avantages licenciés
P.61	5.3.1 Club PREMIUM
P.62	5.3.2 Nutrition et Santé by ASPTT
P.63	5.3.3 MOOVA
P.64	5.3.4 Partenaires privés
P.65	5.4 Développement des partenariats
P.65	5.4.1 Prospection
P.66	5.5 Formations dédiées
P.66	5.5.1 Web, réseaux sociaux, marketing et partenariats

INTRODUCTION,



En faisant de l'omnisports le cœur de son Projet Fédéral, l'ASPTT Fédération Omnisports propose non seulement :

- Une pratique sportive à tous les âges de la vie dans ses clubs,
- Mais cherche aussi à promouvoir l'activité physique pour toutes et tous, pour mener une vie physiquement active et durable afin de rester en bonne santé.

Le projet sportif ambitieux de la FSASPTT consiste à briser la barrière de l'inactivité en s'appuyant sur le modèle développé au Canada appelé « Le sport c'est pour la vie, Développement à Long Terme du Pratiquant / de l'Athlète (DLTP/A) » et en développant la littératie physique.

Elle comprend 4 composantes essentielles dont l'importance varie au cours de la vie. L'offre omnisports ASPTT tient compte de la globalité de l'être humain et s'articule autour de ces 4 dimensions (approche holistique).

- **DIMENSION PHYSIQUE** : Développement de ses habiletés motrices et de la connaissance de soi dans la pratique
- **DIMENSION AFFECTIVE** : Émotion et confiance en soi dans l'activité physique
- **DIMENSION COGNITIVE** : Conscience et compréhension des bénéfices d'un mode de vie actif
- **DIMENSION COMPORTEMENTALE** : Capacité à communiquer, interactions sociales. Choix d'un mode de vie actif toute sa vie par la pratique d'une variété d'activités significatives et de défis personnels

Comment promouvoir l'activité physique tout au long de la vie et quels leviers peuvent activer l'ASPTT Fédération Omnisports et ses clubs affiliés ?

Notre offre omnisports est particulièrement adaptée et l'ASPTT Fédération Omnisports donne à ses clubs affiliés des clés pour créer du lien entre les sections et développer une offre de pratiques diversifiées :

- Multiplier les espaces d'activités (exemple : entreprises, écoles),
- Varier les modalités ou les objectifs de pratiques (ludiques, de bien-être en plus de la pratique compétitive traditionnelle),
- Mettre en place des partenariats innovants pour montrer les bienfaits d'un mode de vie actif,
- Donner les moyens et l'envie de rester actif sont autant de leviers à utiliser.

L'ASPTT Fédération Omnisports s'attache à développer une pédagogie contribuant au développement de la littératie physique auprès de l'ensemble des éducateurs du mouvement ASPTT.

La littératie physique est donc un ensemble d'outils qui permet de casser la barrière de l'inactivité physique : l'offre omnisports by ASPTT a vocation à nourrir cette boîte à outils. Pour certains, la littératie physique constitue le fondement qui les mène à la réussite sportive. Cependant, elle donne à tous les moyens de mener une vie saine et active à chaque étape de la vie, en plus d'offrir la possibilité de vieillir en bonne santé.

1. service + INNOVATION SPORTIVE,

1.1 OFFRE SPORTIVE POUR TOUTES ET TOUS

1.1.1 LABELS FSASPTT



LA GAMME KID'S BY ASPTT

La gamme KID'S by ASPTT, segmentée en 4 labels, est particulièrement adaptée au développement de l'enfant. Elle lui permet de pratiquer une diversité d'activités qui évoluent avec l'âge et les aptitudes.

Elle contribue aux 3 premiers stades de développement :

- > **Enfant actif**
- > **S'amuser grâce au sport**
- > **Apprendre à s'entraîner**

L'apprentissage des habiletés motrices et sportives de base

LE CORPS GRANDIT ET ÉVOLUE

Le corps de l'enfant n'est pas assez mature pour apprendre les fondements du mouvement et les déterminants de la condition motrice

Le corps de l'enfant est « prêt à apprendre »

Moment opportun pour apprendre les fondements du mouvement et les déterminants de la condition motrice

Moment pour des mesures de rattrapage

Moment opportun pour l'enseignement

Donner à l'enfant un large éventail de possibilités de mouvements

Instruction de rattrapage

Naissance 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



BABYsport by ASPTT

Conçue avec des psychomotriciens spécialisés en petite enfance, BABYsport by ASPTT est l'offre sportive adaptée aux 1-3 ans. Elle permet de répondre au besoin de mouvements qui caractérise cette période. Plus leur liberté de mouvement sera grande, mieux ils développeront leurs capacités psychomotrices. En plus de développer leurs habiletés motrices et leur permettre d'appréhender un environnement spécifique, c'est l'occasion également pour les parents de partager un moment privilégié avec leur enfant.



kidiSPORT® by ASPTT

Le label kidiSPORT® by ASPTT, grâce à son programme moteur généralisé (courir, sauter, pousser, tirer, viser, passer, réceptionner...), permet à l'enfant de développer ses potentialités physiques, sociales et créatrices. L'éveil sportif vise à stimuler la curiosité de l'enfant dans la découverte de nouvelles activités pour ne pas lui imposer un sport en particulier. Le label permet à l'enfant de développer une motricité fondamentale par une éducation corporelle et artistique abordée par le plaisir et le jeu.

KIDISPORT[®] by ASPTT

Dans la continuité du kidiSPORT[®] by ASPTT, ce label permet à l'enfant d'élargir son répertoire moteur en variant les exercices, d'acquérir des automatismes de base, de développer et de renforcer ses capacités à travers 4 familles d'activités : athlétiques, gymniques et artistiques, opposition et coopération, raquettes et ballons. Véritable outil pour sa progression future, le multisport est l'offre adaptée aux premiers pas de l'enfant dans le sport.

LA GAMME J'MACTIV BY ASPTT

La gamme J'MACTIV by ASPTT, segmentée en 5 labels, est une approche omnisports pour contribuer au bien-être qui **s'appuie sur les éléments fondamentaux du stade « vie active »** :

1. Une activité physique appropriée
2. La fonction cognitive
3. Le bien-être psychologique
4. Les liens sociaux
5. S'ouvrir aux changements de la vie
6. Traiter les maladies chroniques
7. Une alimentation réfléchie
8. Le concept de durabilité



J'MACTIV Ado by ASPTT

Adapté aux besoins et aux envies des adolescents de 12 à 18 ans, ce label a pour objectif de promouvoir la pratique omnisports, dans la continuité des capacités et des valeurs apportées par la gamme « KID'S by ASPTT ». C'est également pour ces futurs adultes, un premier pas dans leur construction identitaire, citoyenne et responsable dans la gestion de leur vie physique.



J'MACTIV Bien-être by ASPTT

La recherche du bien-être est une démarche personnelle de tous les Français. Ce label apporte une solution adaptée grâce à une offre d'activités variées de bien-être et de loisirs, des conseils et des outils qui permettent l'épanouissement de l'individu et l'amélioration de son bien-être.

KIDISPORTMAX[®] by ASPTT

Ce label est un moyen important pour les pré-adolescents de lutter contre l'inactivité, d'aborder toutes les pratiques sportives possibles pour permettre l'enrichissement du répertoire gestuel par l'acquisition d'une base étendue d'habiletés motrices en diversifiant les exercices élémentaires. Ce label permet également d'apprendre à dépasser ses limites, de s'adapter à des situations diverses et variées à travers des sports funs, collectifs, artistiques ou individuels et des sports de pleine nature. Cette offre vise à amener l'enfant vers son autonomie et petit à petit l'aider à choisir une activité sportive selon ses aptitudes et ses préférences.

Plus d'informations : MY ASPTT >
ADHÉRENS > Labels ASPTT



J'MACTIV Séniors by ASPTT

Destiné aux séniors de 65 à 101 ans, J'MACTIV Séniors by ASPTT est une réponse aux besoins de mieux vieillir. Nous proposons des moments d'échanges et de sensibilisation sur les risques liés à l'âge pour toutes les personnes en quête de préservation de leur corps et de leur esprit. Cela se traduit par une offre complète d'activités sportives, d'arts et de loisirs, auxquelles s'ajoutent des mises en situation individualisées sur des temps de prévention, des conseils et des outils permettant d'accompagner nos adhérents.



J'MACTIV Santé by ASPTT

Dans un cadre de santé publique et en relation avec le corps médical, ce label propose une offre sportive adaptée aux personnes sédentaires, inactives ou atteintes de pathologies légères. Grâce à un programme pédagogique basé sur une approche omnisports de 3 familles d'activités (cardiovasculaire, musculaire et une activité ludique au choix), nous intervenons de manière originale en prévention et en curation de ces pathologies.



J'MACTIV Entreprise by ASPTT

J'MACTIV Entreprise by ASPTT est l'outil de qualité de vie au travail pour les entreprises et leurs collaborateurs qui permet de répondre aux enjeux de santé, de performance et d'attractivité.

Plus d'informations : MY ASPTT > ADHÉRONS > Labels ASPTT



SOLIDARITÉ Autisme by ASPTT

La genèse de ce label est un dispositif d'inclusion, proposant aux enfants autistes de 1 à 18 ans la possibilité de pratiquer des activités sportives au sein de groupes d'enfants ordinaires avec un accompagnement individualisé et qualifié. Portée par des valeurs citoyennes, en lien avec le projet SACREE et dans le cadre de son Projet Fédéral 2025-2028, la FSASPTT développe le dispositif et s'engage en faveur de toutes les personnes autistes en leur offrant la possibilité de pratiquer une activité physique et sportive.



SOLIDARITÉ Handicap by ASPTT

Ce label promeut et permet la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap moteur, auditif, visuel, mental et psychique. L'accessibilité à la pratique sportive par la mise à disposition d'infrastructures et d'activités adaptées permet l'épanouissement de ces personnes et reflète nos valeurs citoyennes et solidaires.



SOLIDARITÉ International by ASPTT

Parce que le sport est un vecteur interculturel et d'inclusion sociale (publics éloignés des pratiques), ce label permet aux réfugiés en situation régulière une insertion par le sport sur le territoire français. C'est également le moyen d'initier des actions d'échanges, d'aide et de formation avec des associations étrangères.



LA GAMME SOLIDARITÉ BY ASPTT

La gamme **SOLIDARITÉ by ASPTT** promeut l'inclusion en veillant à **améliorer l'accès** au sport et à l'activité physique de qualité pour tous **les publics éloignés de la pratique**.

4 labels ont été créés en tenant compte de la diversité des publics ciblés, qui nécessitent des démarches de construction de projets et des approches pédagogiques différenciées. Une attention particulière est portée sur l'accueil de ces publics afin de créer un environnement positif.

Ces programmes participent à la réinsertion et à la reconstruction sociale de la personne. Pour enrichir la qualité de notre offre, l'approche partenariale, avec des acteurs reconnus dans les différents secteurs de la solidarité, est un point clé de la démarche FSASPTT.



SOLIDARITÉ Quartiers prioritaires by ASPTT

En lien avec les politiques ministérielles et notre politique fédérale d'inclusion de tous les publics, ce label permet d'offrir une pratique sportive et/ou culturelle régulière à toute personne des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et plus particulièrement : le public féminin, les jeunes (notamment ceux qui sont en situation de décrochage scolaire) mais également les adultes (éloignés de l'emploi ou en situation de réinsertion).



Plus d'informations : MY ASPTT > ADHÉRONS > Labels ASPTT



1.1.2 PROJETS INNOVANTS



UNE ACTION RENFORCÉE AUTOUR DE L'AUTISME AVEC LE PROJET SACREE

En 2021, la FSASPTT a formé un partenariat avec 5 autres structures européennes pour répondre à l'appel à projets "Coopération et Partenariat" dans le cadre du **programme européen Erasmus+**. Les partenaires sont : **Autisme Europe** (Belgique), le **laboratoire C3S de l'Université**

de Franche Comté (France), **SUZAH** (Croatie), **SS Romulea SSD** (Italie) et **Inovar Autismo** (Portugal). Ensemble, ils ont créé le projet **Sacree : Sport et Autisme, du diagnostic scientifique à la CREation d'un modèle pédagogique Européen**.

Les résultats de ce projet sont la création de différents supports :

- Modèle pédagogique pour présenter le projet et ses apports scientifiques
- Guide pour accompagner le mouvement sportif à accueillir des personnes autistes
- Guide pour sensibiliser les personnes autistes au sport et les aider à trouver le sport qui leur correspond
- Outil e-learning pour sensibiliser le mouvement sportif à l'autisme
- Publication d'une revue de littérature sur les effets du sport sur les personnes autistes

Ces outils sont mis à disposition de l'ensemble du secteur sportif européen en juin 2025 et seront utilisés pour **retravailler le dispositif SOLIDARITÉ Autisme by ASPTT**.



OMNESPORT

by ASPTT

Structurer, déployer et proposer au sein du réseau ASPTT une discipline innovante qui conjugue activité physique et jeu vidéo. Encadrée et régulée par nos coaches, cette activité est destinée aux jeunes et aux séniors et permet de :

- Favoriser le lien social à travers des activités virtuelles pratiquées en club,
- Sensibiliser et prendre conscience des bonnes pratiques à avoir,
- Lutter contre l'isolement, favoriser les liens intergénérationnels,
- Proposer une pratique permettant d'allier le côté ludique de l'activité et tous les bienfaits des APS, dispensées par des encadrants dotés du savoir-faire ASPTT,
- Envisager un mode de pratique nouveau, rassurant pour les pratiquants et les parents des jeunes,
- Développer l'activité au sein d'entités spécialisées dans l'accueil des séniors, afin de permettre la lutte contre certains effets du vieillissement via des jeux adaptés,
- Proposer au sein des clubs une activité douce couplée à une pratique des jeux vidéo aux séniors.





Il s'agit d'un programme pédagogique d'Activité Physique et Sportive (APS) inspiré de notre gamme KID'S by ASPTT et adapté aux besoins des écoles et des élèves. Il permet de développer le concept de littératie physique dès le plus jeune âge et d'ancrer durablement la pratique d'APS dans les habitudes de vie. Il répond aux attentes du bulletin officiel de l'Éducation Nationale et est organisé selon les champs d'apprentissage des cycle 2 (6 – 9 ans) et cycle 3 (9 – 11 ans).

kidiSCHOOOL by ASPTT permet aux établissements scolaires :

- D'agir contre la sédentarité dès le plus jeune âge,
- D'apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière,
- D'apporter une dimension hédonique à la pratique physique et sportive,
- De concilier les compétences motrices, physiques, cognitives, sociales et créatives,
- De comprendre les règles et se positionner dans le jeu,
- De s'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils.

Notre ambition est de proposer aux enfants un apprentissage des habiletés motrices et sportives de base, leur permettant d'être actifs tout au long de leur vie.



Ce concept permet de proposer aux administrés des territoires carencés une panoplie d'activités diversifiées et adaptées à tous les âges de la vie. Proxi Club by ASPTT c'est :

- La promotion de la pratique d'activité physique et sportive, pour agir contre la sédentarité, au plus près de la population,
- Mettre en place des activités adaptées aux besoins des communes en s'appuyant sur vos éducateurs,
- Le partage de notre savoir-faire.

Les clubs ASPTT ont la possibilité de :

- Pouvoir proposer leur savoir-faire, la qualité de leur offre d'activités physiques et sportives dans d'autres villes proches du club,
- Pouvoir optimiser les temps d'activités des coaches et ainsi les fidéliser,
- Pouvoir utiliser les infrastructures de la commune (en intérieur ou en extérieur),
- Pouvoir développer les licences ASPTT PREMIUM grâce à de nouvelles adhésions,
- Développer la visibilité et la notoriété auprès des collectivités pour être éligibles à des demandes de subventions.



UN PROJET FÉDÉRATEUR ET INNOVANT AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS : MOOVA



UN PROJET ALIGNÉ AVEC LES VALEURS DE LA FSASPTT

La FSASPTT a toujours défendu une pratique du sport inclusive, accessible, bienveillante et porteuse de sens. Aujourd'hui nous franchissons une nouvelle étape avec MOOVA en proposant un outil moderne, universel et profondément humain, qui incarne pleinement nos valeurs :

- **Accessibilité pour tous**, sans distinction d'âge, de condition physique ou de niveau
- **Respect du rythme de chacun**, loin des logiques de performance ou de compétition
- **Épanouissement global de la personne**, à travers une approche holistique du bien-être

UNE OPPORTUNITÉ POUR RENFORCER LE LIEN ENTRE LES CLUBS ET LEURS ADHÉRENTS

EN VALORISANT MOOVA, LES CLUBS ASPTT PEUVENT :

- Proposer un **nouveau service** à leurs licenciés ASPTT PREMIUM et aux utilisateurs actuels du DIGICLUB PREMIUM by ASPTT*
- **Maintenir le lien** avec les licenciés qui s'éloignent momentanément de la pratique en club
- **Toucher de nouveaux publics**, notamment les personnes en reprise d'activité ou les publics éloignés du sport traditionnel

POUR AIDER LES CLUBS À VALORISER MOOVA :

- Un **kit de communication** (kakémono, oriflamme, affiches et flyers) sera envoyé à chaque **Comité Régional**. Les clubs pourront **l'utiliser librement, à tout moment**, pour faire connaître l'application auprès de leurs adhérents, lors d'événements ou d'animations locales.
- Un **kit de communication digitale** (visuels pour les réseaux sociaux, bannières web et signature de mail) sera transmis à chaque club. Il permettra à ceux qui le souhaitent de promouvoir MOOVA sur leurs supports numériques.
- Des **webinaires** seront également proposés aux clubs ASPTT pour les accompagner dans la valorisation de MOOVA et leur présenter les différents outils de communication à disposition.

*Le DIGICLUB PREMIUM by ASPTT laisse sa place à MOOVA à partir du 22 septembre 2025 pour proposer une plateforme plus complète, moderne et accessible à tous.

MOOVA, UNE RÉPONSE CONCRÈTE AUX ATTENTES ACTUELLES

Le besoin de se reconnecter à soi-même, de retrouver un équilibre de vie, de prendre soin de sa santé physique et mentale n'a jamais été aussi fort. MOOVA répond directement à ces aspirations, avec :

- Une **offre variée d'activités physiques** : Pilates, yoga, Qi gong, renforcement musculaire, cardio boxing et cross training
- Des **programmes sportifs et alimentaires sur-mesure** adaptés aux besoins de chacun
- **Des conseils d'experts en bien-être, nutrition, santé et sport**
- Une **expérience bienveillante**, sans pression ni jugement

UN OUTIL DE MODERNISATION ET D'ATTRACTIVITÉ

MOOVA, C'EST AUSSI UN LEVIER DE TRANSFORMATION POUR LE MOUVEMENT ASPTT :

- Une **vitrine numérique** valorisante pour notre Fédération et nos clubs
- Un **moyen de moderniser l'image du sport fédéral**, en phase avec les usages actuels (application mobile, contenus interactifs, accompagnement personnalisé)
- Un **vecteur d'attractivité** pour séduire de nouveaux pratiquants et fidéliser les anciens

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE À CONSTRUIRE ENSEMBLE

CE PROJET EST LE VÔTRE. LE SUCCÈS DE MOOVA DÉPEND DE NOTRE CAPACITÉ À LE PORTER COLLECTIVEMENT :

- En **relayant son lancement auprès de vos adhérents** et sur vos réseaux
- En **l'intégrant dans vos offres de service**, en complément de vos activités
- En **participant à la co-construction** de son évolution future (contenus, retours d'expérience, suggestions...)

Ensemble, faisons de Moova un succès partagé, au service de nos clubs, de nos pratiquants, et des valeurs que nous défendons.



10%
de réduction pour
les séjours sportifs
organisés par les ASPTT

*Groupes en pension complète,
ou demi-pension
à partir de 20 personnes.*

10%
de réduction pour
les adhérents FSASPTT

**Superbement situé à l'entrée
des Gorges de l'Ardèche,
le Domaine des Blachas
vous accueille dans un cadre
naturel exceptionnel !**



LE DOMAINE DES BLACHAS

2590 route du Chassel

07 150 SALAVAS

www.lesblachas.com

Tél : +33 (0)4 75 88 02 07

Ouvert de mai à fin septembre

INSTAGRAM



FACEBOOK



1.1.3 PARTENAIRES SPORTIFS

L'intégration de nouvelles pratiques sportives et culturelles est dans l'ADN de notre mouvement et les partenaires sportifs rentrent dans ce cadre. Voici les partenaires sportifs de la Fédération :

ACADÉMIE FRANCK ROPERS (AFR)



Créée en 1996 par Franck Ropers, maître en penchak silat, l'AFR est une véritable institution pour la pratique du penchak silat, un art martial d'autodéfense indonésien. L'Académie Franck Ropers (AFR), c'est avant tout une structure pédagogique avec un style de penchak silat moderne, simple, efficace et rapidement assimilable. Depuis 2017, l'AFR et la FSASPTT travaillent pour le développement du penchak silat. En parallèle, le partenariat œuvre au développement de la self défense, et plus particulièrement la self défense féminine.

COMITÉ NATIONAL DE COMBAT MIXTE (CNCM)



Le CNCM a pour objectif d'enseigner, de développer, de promouvoir, d'encadrer et de contrôler la pratique du combat mixte (MMA). La FSASPTT et le CNCM ont décidé de signer leur première convention en 2024, en vue d'organiser et développer la pratique du combat mixte (MMA) sur le territoire métropolitain et dans les DROM-COM. Pour ses débuts, le CNCM s'engage pleinement à diffuser le combat mixte à travers tout le territoire, incarnant ainsi l'esprit de cette discipline moderne et à fort potentiel de développement.

FÉDÉRATION DE KORFBAL FRANCE (FKF)



Créée en 2014, la Fédération Korfball France a pour but de rassembler, orienter et encadrer toutes les associations faisant pratiquer le korfball. L'activité ressemble de prime abord à du basketball et est encore peu connue en France. La particularité de cette activité est d'être un sport collectif mixte et sans contact. La FKF a rejoint la FSASPTT en 2018 et le but est d'organiser et développer la pratique du korfball. La FKF regroupe plus de 450 licenciés en 2024.

FÉDÉRATION DE KRAV MAGA FRANCE ET DISCIPLINES ASSOCIÉES (FKMFDA)



Avec pour volonté de pratiquer, d'enseigner et de promouvoir le krav maga en France, la Fédération de Krav Maga France et Disciplines Associées (FKMFDA) se positionne comme un pilier de l'enseignement de cet art martial dans le pays. En partenariat avec la FSASPTT et comptant plus de 580 licenciés en 2024, la FKMFDA s'engage pleinement à diffuser le krav maga à travers tout le territoire, incarnant ainsi l'esprit de cette discipline et encourageant les pratiquants de tous les niveaux.

FÉDÉRATION DE PARKOUR (FPK)



Développé au début des années 1990, le parkour est une activité physique consistant à se déplacer efficacement grâce à ses seules capacités motrices, dans différents types d'environnements. La FPK a été créée en 2011. Elle vise à rassembler la communauté du parkour et du freerun français et à soutenir les associations et les traceurs indépendants. La FPK a intégré le mouvement ASPTT en 2019. Cette pratique rassemble plus de 1 400 licenciés dans 31 associations sur tout le territoire.

POLE SPORTS FRANCE (PSF)



La pole sports a pour agrès une barre verticale appelée plus communément « pole ». Il s'agit d'un sport ludique mais qui exige de l'agilité, de la force, de l'équilibre, de l'endurance et de la souplesse. Pole Sports France est une jeune fédération sportive créée en 2019. Elle a pour but de structurer et professionnaliser l'encadrement de la pratique de la pole sports. En 2024, PSF comptabilise plus de 600 adhérents répartis dans 27 clubs.

UNION FRANÇAISE DES SPORTS DE COMBAT (UFSC)



L'Union Française des Sports de Combat a pour mission de développer et d'encadrer la pratique du Kick Boxing, et du K1. La FSASPTT et l'UFSC ont décidé de signer leur première convention en 2024, en vue d'organiser et développer la pratique de ces multiples disciplines, sur le territoire métropolitain et DROM-COM. Un début prometteur, avec plus de 650 d'adhérents sur la fin 2024 !

1.2 SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT SPORTIF

1.2.1 AIDE À L'INVESTISSEMENT SPORTIF



L'AIS est un dispositif de l'ASPTT Fédération Omnisports qui a pour but **d'aider les clubs à développer des activités** en investissant dans la location, l'acquisition d'une nouvelle infrastructure ou le réaménagement d'une infrastructure existante. Le dispositif est né à partir du constat que les clubs ASPTT manquent de créneaux dans les installations sportives pour proposer de nouvelles activités ou développer les activités existantes.

L'AIS se décompose en 4 volets :

- Structurel : une aide pour la location, l'acquisition d'une nouvelle infrastructure ou le réaménagement d'une infrastructure existante,
- Humain : une aide à l'emploi,
- Matériel : une aide pour l'achat,
- Sportif : une aide pour la mise en place de nouvelles activités avec un projet omnisports.

Les critères d'éligibilité au dispositif AIS sont les suivants :

- Être dans une situation financière saine et stable,
- S'engager à louer (sur au moins 3 ans), à acquérir une nouvelle infrastructure ou à réaménager une infrastructure existante,
- Proposer plusieurs activités qui sont planifiées dans une perspective d'usage et d'optimisation de cette nouvelle infrastructure (projet omnisports),
- Formuler la demande avant le début du projet,
- Fixer des objectifs de développement (nouvelles activités créées, nombre de licences ASPTT PREMIUM supplémentaires attendues, etc.).

Pour construire votre projet, un club ASPTT souhaitant bénéficier de ce dispositif doit au préalable :

- Réaliser une étude de marché (un modèle est disponible sur PARTAGEONS),
- Chercher une nouvelle structure à louer, acquérir ou à réaménager,
- Planifier des activités à mettre en place et identifier un ou des éducateurs pour encadrer les activités.
- Construire un business plan (s'appuyer obligatoirement sur le modèle mis à disposition par la Fédération),

Exemples de demandes AIS :

- Location d'une salle (bail de 3 ans renouvelable) avec travaux de mise aux normes et recrutement d'un service civique en appui pour la gestion des activités,
- Location d'une salle pour développer l'OMNESPORT by ASPTT avec travaux de mise aux normes et achat de matériel spécifique,
- Construction d'une salle multifonction pour un public en situation de handicap. Prêt de la salle aux différentes associations.



1.2.2 SUBVENTION PROJET SPORTIF FÉDÉRAL



LE DISPOSITIF PSF C'EST QUOI ?

Depuis 2019, par délégation de l'Agence nationale du Sport (ANS), l'ASPTT Fédération Omnisports pilote le dispositif PSF (ex CNDS).

Ce dispositif de financement est dédié aux clubs omnisports ASPTT et depuis 2021 ouvert à ses Comités Régionaux.

Il valorise, par l'attribution d'une subvention, tout projet de développement des pratiques en cohérence avec la stratégie fédérale et les politiques publiques.

Les objectifs opérationnels :

- Le développement et la diversification de la pratique sportive,
- La promotion du sport santé,
- Le renforcement d'actions éthiques et citoyennes.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF PSF ?

Tous les clubs ASPTT, partenaires sportifs affiliés à l'ASPTT Fédération Omnisports et les Comités Régionaux.

Les critères d'éligibilité au dispositif PSF sont les suivants :

- Être affilié à l'ASPTT Fédération Omnisports,
- Être à jour dans ses bilans ANS,
- Respecter le processus de demande via l'outil dématérialisé Le Compte Asso, en respectant le calendrier et en fournissant tous les documents requis,
- Porter le projet à la connaissance des Responsables Régionaux et Présidents des Comités Régionaux,
- Développer, au sein de l'omnisports, des activités de loisirs pour tous les publics et tous les âges avec un objectif de résultat qualitatif, une plus-value sociale et sociétale.

COMMENT CONSTRUIRE VOTRE PROJET ?

S'appuyer sur la note de cadrage FSASPTT.

Dépôt de la demande dans la plateforme dématérialisée Le Compte Asso.

EXEMPLES DE DEMANDES PSF

Sport santé :

- Actions pour un public sénior en partenariat avec un EHPAD,
- Action sport sur ordonnance : sport santé pour un public atteint de pathologies.

Valeurs éthiques et citoyenneté :

- Actions de développement durable pour sensibiliser les jeunes à l'environnement,
- Actions de lutte contre toutes les formes de violence et les incivilités.

Développement et diversification de la pratique sportive :

- Création et développement d'activités handisport : la boccia, la sarbacane handisport, etc.
- Développement du sport scolaire.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service Innovation Sportive à cette adresse : service-innovation-sportive@fsasptt.com



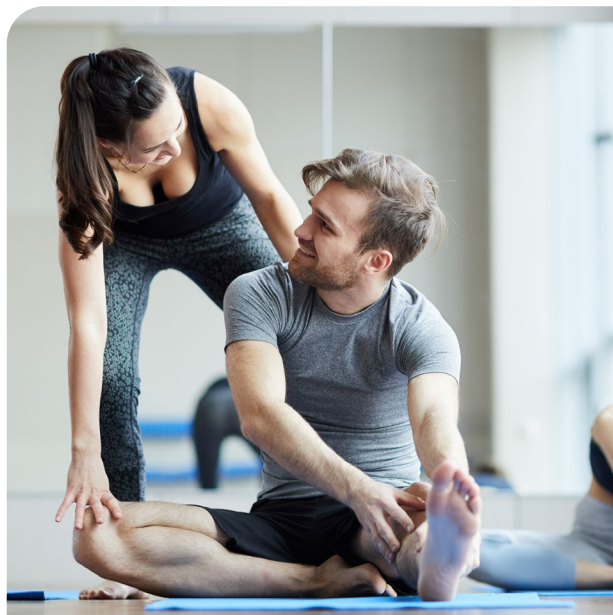
1.2.3 SUBVENTION PROJET SPORTIF TERRITORIAL



Les projets sportifs territoriaux (PST) sont des dispositifs de financement pilotés en région par les organes déconcentrés de l'Agence nationale du Sport : Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN).

Les projets sportifs territoriaux contribuent à différentes politiques publiques :

- La réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive : publics cibles (femmes, jeunes, seniors, personnes souffrant de maladies chroniques ou d'affections de longue durée...) en territoires carencés urbains et ruraux,
- Le développement de la pratique sportive et de l'encadrement pour les femmes et les jeunes filles,
- Le développement des activités physiques et sportives accessibles aux personnes en situation de handicap,
- L'accompagnement des politiques d'accueil de scolaires,
- La promotion du sport-santé et du sport en entreprise,
- La mutualisation des emplois via les groupements d'employeurs et les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ),
- La prévention des noyades, le développement de l'aisance aquatique et le développement du « savoir rouler à vélo »,
- La promotion des actions citoyennes autour des valeurs et principes de la République et de prévention des replis communautaires.



Comment formuler votre demande ?

- Déposer la demande sur la plateforme dématérialisée Le Compte Asso : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>
- Contacter le référent DRAJES / DSDEN car les dates de campagne varient d'une région à une autre.
- Se rendre sur le site de l'Agence nationale du Sport : <https://www.agencedusport.fr> pour accéder aux différentes notes de cadrage.





1.3 ÉVÉNEMENTS FÉDÉRAUX ET NATIONAUX

1.3.1 ÉVÉNEMENTS SPORTIFS



Le Sport donne des Elles by ASPTT (LSDDE)

L'ASPTT, Fédération Omnisports a créé LSDDE afin de sensibiliser à la pratique régulière d'une activité sportive. À l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes** (le 8 mars) et d'**octobre rose** (octobre), de nombreux clubs ASPTT proposent un programme fun et sportif **100% femmes**.

L'objectif ? Offrir un lieu où les femmes pourront se défouler et/ou se détendre. Un lieu pour (re)découvrir l'activité physique omnisports.

Le Sport donne des Elles leur prouve que l'activité physique est conviviale et vivifiante, relaxante et apaisante. Parce que les bonnes résolutions se prennent tout au long de l'année avec l'ASPTT.



CAP sur l'HANDI by ASPTT

Cet événement est organisé dans le cadre de la **Journée internationale des personnes handicapées** et pour sensibiliser les adhérents et personnes extérieures au handisport. Les clubs ASPTT peuvent organiser leur événement personnalisé au sein de leur territoire, notamment dans le cadre du label SOLIDARITÉ Handicap by ASPTT.

Le principe est simple : votre club organise une journée d'échanges et de pratiques sportives adaptées au handicap. Elle doit être ouverte à tous et se dérouler entre **fin novembre et début décembre en fonction du calendrier des clubs**.

Le but pour votre club est d'accueillir des personnes en situation de handicap ainsi que des personnes valides (écoles, collèges, lycées, etc.) sur **des activités gratuites 100% handicap**.





Les Journées de l'Autisme by ASPTT

Dans le cadre de son Projet Fédéral, la FSASPTT s'engage **en faveur des enfants autistes (TSA)** au sein des activités sportives proposées par les clubs. Les Journées de l'Autisme by ASPTT ont lieu à l'occasion de la **Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme** le 2 avril de chaque année.

Pour promouvoir la pratique sportive des personnes atteintes de TSA, nous invitons les clubs à organiser les Journées de l'Autisme by ASPTT au cours du mois d'avril.



Défi Jeunes by ASPTT

Chaque année, en juin, les clubs peuvent organiser une journée multisports à destination des **jeunes en milieu scolaire ou en centre d'accueil**.

Pour clore cette saison animée, la FSASPTT propose à ses clubs d'organiser Défi Jeunes by ASPTT, un événement gratuit à destination des enfants de 6 à 12 ans. L'objectif est de nouer des partenariats avec des écoles ou des centres d'accueil et de loisirs pour offrir une journée de découverte et de pratique sportive.



1.3.2 AGENDA SPORTIF

Saint-Étienne

Clubs ASPTT

ACTIVITÉS	LIEUX	DATES
Trophée National Séniors Golf 2025	Saint-Étienne	6 au 8 octobre 2025
CAP sur l'HANDI by ASPTT	Clubs ASPTT	Décembre 2025
Le Sport donne des Elles by ASPTT	Clubs ASPTT	Mars 2026
Les Journées de l'Autisme by ASPTT	Clubs ASPTT	Avril 2026
Open National Golf 2026	Nouvelle-Aquitaine	Mai 2026
Défi Jeunes by ASPTT	Clubs ASPTT	Juin 2026

1.4 INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES DISPOSITIFS MINISTÉRIELS

1.4.1 DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

PRÉVENTION DES NOYADES ET DÉVELOPPEMENT DE L'AISANCE AQUATIQUE

La forte proximité entre la Fédération et ses clubs et la structuration originale omnisports de ses clubs ASPTT sont des atouts favorisant le déploiement des dispositifs suivants :

Prévention des noyades et développement de l'aisance aquatique

CYCLES D'APPRENTISSAGE DU SAVOIR-NAGER

BÉBÉ NAGEUR	AISANCE AQUATIQUE DE 4 À 6 ANS Palier 1 → Palier 2 → Palier 3	J'APPRENDS A NAGER POUR LES 6 - 12 ANS	12 ANS OU AVANT
	Appel à projet Agence Nationale du Sport Classes Bleues - Temps scolaire Stages Bleus - Hors temps scolaire	Appel à projet Agence Nationale du Sport J'apprends à nager - Temps périscolaire et extrascolaire	Attestation Savoir Nager



Accessible dès 3 ans, l'acquisition de l'aisance aquatique s'organise en collectivité à partir de 4 ans : Les « classes bleues » organisées pour des enfants de 4 à 6 ans se déroulent sous forme d'un apprentissage massé de l'aisance aquatique, sur le temps scolaire. L'apprentissage dans ce cadre s'organise sur une ou deux semaines avec une pratique quotidienne ou biquotidienne de séances de 40 à 45 minutes.

Plus d'informations : <https://www.sports.gouv.fr/le-plan-de-prevention-des-noyades-et-de-developpement-de-l-aisance-aquatique-1129>

La même organisation dans le temps extrascolaire (stage centre de loisirs et vacances) s'appelle un « stage bleu ».

L'apprentissage de la nage pour les 6 à 12 ans s'inscrit dans la continuité de l'aisance aquatique à travers le dispositif J'apprends à nager valorisé par l'attestation Savoir nager en sécurité. Cette nouvelle étape permet d'acquérir les compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau. Savoir nager, c'est être autonome dans les divers milieux aquatiques (piscine, lac, rivière, mer, océan), en ayant conscience de ses compétences pour évoluer en sécurité.



En 10 heures, le programme « Savoir Rouler à Vélo » permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

- Devenir autonome à vélo,
- Pratiquer quotidiennement une activité physique,
- Se déplacer de manière écologique et économique

Un partenariat ministériel permet d'être identifié et de faciliter la formation des intervenants et le co-financement des projets.

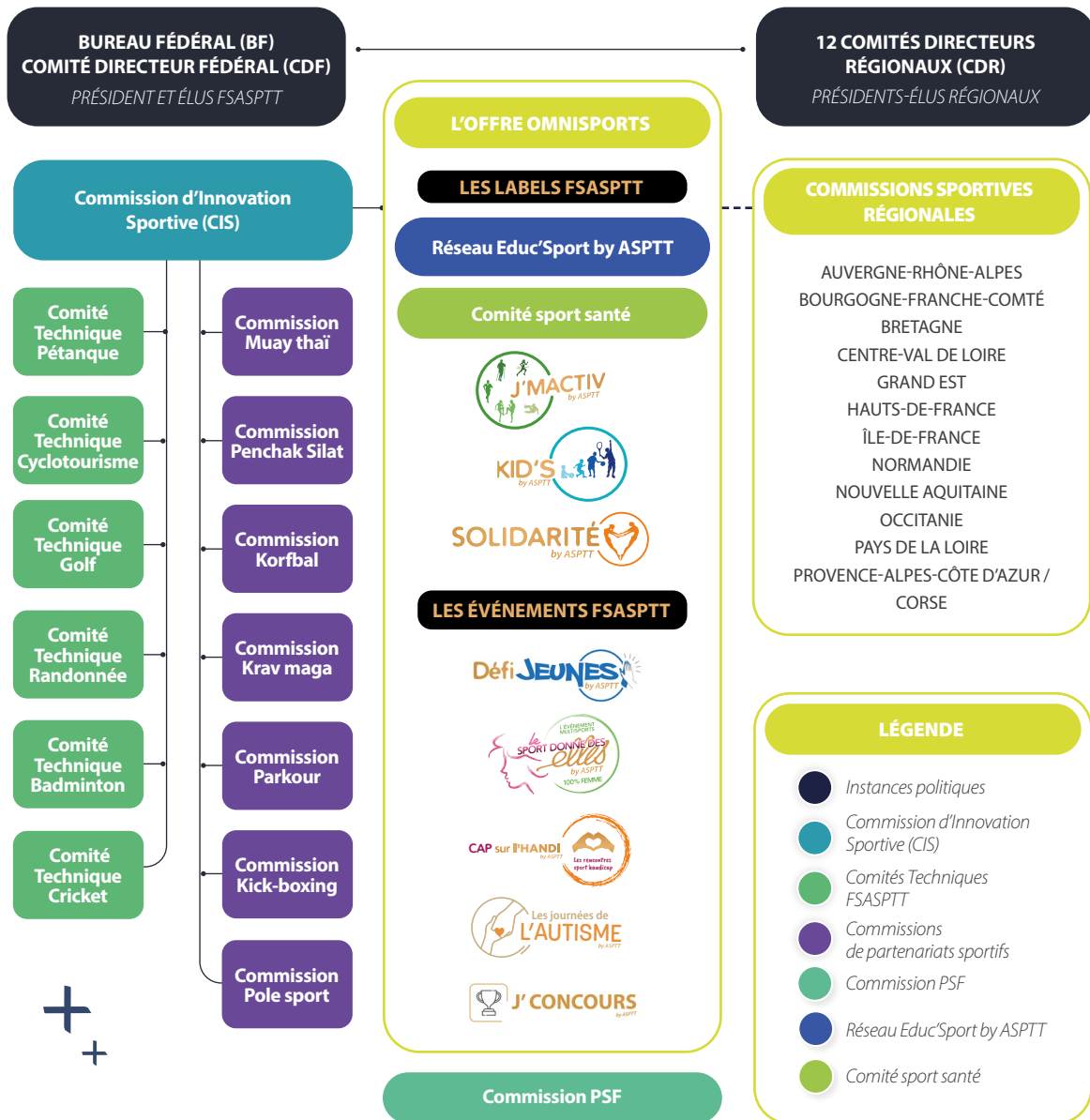
Déploiement :

Il appartient aux délégués régionaux académiques jeunesse et sport (DRAJES), sous l'autorité des recteurs de région académique et en lien avec les recteurs d'académie, d'organiser le déploiement du dispositif en élaborant, avec les partenaires, un plan d'actions régional, décliné à l'échelle des départements.

Plus d'informations : <https://www.sports.gouv.fr/presentation-du-dispositif-611>

1.5 EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT

1.5.1 ORGANISATION SPORTIVE



VOTRE CONTACT

Alexandre Leroux

Responsable Innovation Sportive (RIS)

01 83 01 01 71

aleroux@fsasptt.com

service-innovation-sportive@fsasptt.com

2. SERVICE FINANCES,

2.1 FINANCEMENT DE VOS PROJETS

2.1.1 DEMANDES DE SUBVENTIONS

Dans le cadre de projets structurants ou de développement, la Fédération peut soutenir et accompagner financièrement les clubs qui pourraient en faire la demande. La construction du projet se réalise en appui du Responsable Régional et ce dernier est à présenter au service Finances de la Fédération.



2.2 SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

2.2.1 SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Elle est calculée sur la base d'une réversion sur chaque licence FSASPTT EVENT enregistrée dans ADHÉRONS.

2.2.2 AVANCE DE TRÉSORERIE

À la demande d'un club, la FSASPTT peut accorder une avance de trésorerie permettant de financer un projet de développement d'une activité, de création ou de rénovation de locaux ou encore pour pallier une difficulté temporaire de trésorerie.

Principes : avance consentie sans intérêts, échéances mensuelles prélevées automatiquement sur le compte du club.

2.2.3 SUBVENTION DE SOLIDARITÉ

De même, la FSASPTT peut accorder une subvention de solidarité permettant d'accompagner le club à la suite d'un sinistre ou d'un éventuel imprévu.

PROCESSUS

Constitution par le club d'un dossier comprenant :

- Un descriptif du projet : l'utilisation de la fiche appropriée est disponible auprès de votre Responsable Régional.
- Les derniers documents comptables (bilan, compte de résultats) validés.
- Le plan de financement du projet.

Le dossier est transmis au Responsable Régional pour avis au niveau du Comité Régional.

Le Responsable Régional est chargé de transmettre le dossier au service Finances de la Fédération.

Après étude, si la subvention est accordée, la FSASPTT rédige les décisions et procède au versement des fonds.



+

2.3 SIMPLIFICATION DE LA GESTION COMPTABLE

Dans le cadre de la politique financière de transparence, de respect des normes en vigueur et pour répondre à la diversité des organisations comptables des clubs, la FSASPTT propose deux outils comptables en ligne **gratuits** (abonnement pris en charge par la Fédération) particulièrement adaptés pour des chargés de gestion non professionnels de la comptabilité.

2.4 Paiement en Ligne

Le paiement en ligne sur MY ASPTT, en partenariat avec HelloAsso, est conçu pour rendre la gestion des adhésions plus efficace. Le service est gratuit pour les clubs et les adhérents : ils ne paient que leur licence, sans frais supplémentaires.

Les avantages :

- Une centralisation de la gestion de vos adhésions : de la fixation des tarifs à la proposition des paiements, tout se passe sur MY ASPTT ;
- Un gain de temps pour vos bénévoles/salariés pour la gestion des encaissements : moins de temps passé à courir après les chèques ;
- Un accompagnement humain et complet : des ressources pour vous guider dans la mise en place de cet outil sont à votre disposition ;
- Un parcours de prise d'adhésion fluide pour vos membres : entièrement numérique, ils pourront effectuer leur paiement lorsqu'ils le souhaitent, d'où ils veulent, et en plusieurs fois si le club l'a paramétré ainsi.

2.5 EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT

2.5.1 GESTION PRÉVISIONNELLE DES CLUBS

Un accompagnement pour développer une méthode de suivi budgétaire au-delà d'un simple suivi de trésorerie est proposé de manière individuelle et personnalisée aux clubs.



VOTRE CONTACT

Benoît Victor

Responsable Administratif et Financier (RAF)

01 43 90 64 92

bvictor@fsasptt.com

service-comptabilite@fsasptt.com

3. SERVICE RH/ JURIDIQUE/FORMATION



3.1 AGRÈMENTS FSASPTT

3.1.1 AGRÈMENT SPORT



Une association qui concourt au développement ou à la promotion du sport et des activités sportives doit obligatoirement être agréée par les pouvoirs publics.

L'agrément sport est habituellement attribué par les services de l'État qui apprécient la qualité de l'intervention de l'association dans le domaine du sport. L'agrément représente une forme de label donné par l'autorité compétente qui peut refuser ou retirer l'agrément lorsque les conditions requises pour l'obtenir ne sont pas ou plus remplies. Toutefois, depuis une ordonnance du 23 juillet 2015, **toute association sportive affiliée à l'ASPTT Fédération Omnisports est considérée comme agréée.**

Il n'est ainsi plus nécessaire d'engager la procédure spécifique d'agrément auprès des services de l'État.

Les clubs affiliés à notre Fédération disposent ainsi pleinement des avantages suivants :

- Bénéficier des aides de l'État et de l'Agence nationale du Sport,
- Bénéficier de l'application du dispositif d'assiette forfaitaire de l'URSSAF,
- Bénéficier d'exonérations de cotisations sociales dans certains cas,
- Bénéficier de tarifs préférentiels sur les redevances SACEM,
- Solliciter 10 dérogations temporaires par an d'ouverture de débit de boissons dans les installations sportives.

3.1.2 AGRÈMENT TOURISME

La Fédération est immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours afin de garantir à ses clubs le respect de la législation applicable, et ceci gratuitement lorsqu'ils en organisent pour le compte de leurs adhérents.

À quoi sert l'agrément national mis à disposition des clubs par la Fédération ?

La déclaration des voyages et séjours organisés par les clubs permet la prise en charge de :

- **La responsabilité civile professionnelle** (Assurances MMA) qui est une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle encourue par l'opérateur de voyages, c'est-à-dire par

le club ASPTT organisant les voyages ou séjours en question. Il s'agit ainsi de prendre en charge la réparation d'un dommage causé par l'ASPTT à des membres participants au séjour, à des prestataires ou à des tiers par suite de fautes, erreurs, omissions ou négligences commises à l'occasion de la vente ou de l'exécution des prestations touristiques.

- **La garantie financière** (Assurances GROUPAMA) vise, en cas de défaillance constatée de l'opérateur (club ASPTT), à permettre le remboursement de l'intégralité des avances versées par les membres et leur rapatriement d'urgence en cas de défaillance dans l'organisation du séjour.

3.1.3 SERVICE CIVIQUE

Accueillir des volontaires en Service Civique c'est :

- Diversifier son réseau de bénévoles tout en le rajeunissant,
- Renforcer son action,
- Démultiplier ses forces vives sur le terrain,
- Sensibiliser des publics normalement éloignés du champ d'action de chaque ASPTT.



QUELLES SONT LES CHARGES À SUPPORTER POUR L'ASPTT ?

Financé par l'État, le dispositif du Service Civique assure aux volontaires une indemnité mensuelle de **504,98 € nets**.

En complément, l'association doit effectuer le versement d'une prestation mensuelle de 114,85 € nets nécessaire à leur subsistance, leur équipement, leur hébergement et/ou leur transport. Elle peut être servie en nature et/ou en espèce. Ce montant reste à la charge de chaque club.

La Fédération, pour sa part, prend en charge l'intégralité de la procédure administrative à mettre en œuvre afin de rendre effective la mission. **Prenez contact avec votre Responsable Régional afin d'initier les démarches.**

L'année en chiffres : sur l'année civile 2024, **79 volontaires ont été accueillis dans des clubs ASPTT.**

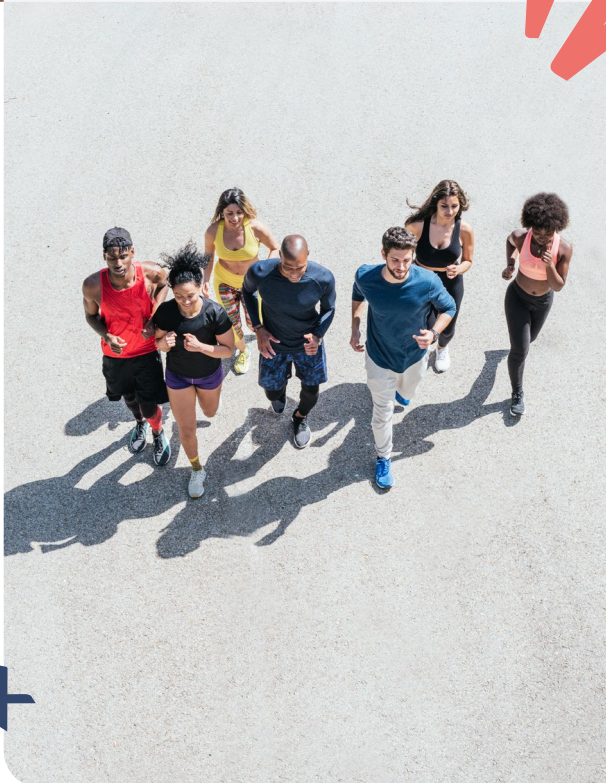
QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ?

L'objectif de l'engagement de Service Civique est à la fois de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur de nos défis sociaux, et de proposer aux jeunes un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétences et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

L'accueil d'un volontaire en Service Civique doit être pensé avant tout comme la rencontre entre un projet relevant de l'intérêt général, porté par l'association et le projet personnel d'engagement d'un jeune.

L'engagement de Service Civique est ainsi :

- Un engagement volontaire d'une durée de **8 mois** au sein de votre club,
- D'un jeune entre **16 et 25 ans**, pour une présence hebdomadaire d'au moins **24 heures**,
- Donnant lieu au versement d'une indemnité mensuelle prise en charge par l'État pour un montant de **504,98 € nets**,
- Ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'État.



3.2 ASSURANCE

3.2.1 POUR VOTRE CLUB

Pour garantir les risques inhérents à la pratique sportive et, plus globalement, à la vie associative, l'ASPTT Fédération Omnisports a souscrit, pour le compte de ses clubs affiliés, à un certain nombre de garanties d'assurance.

Afin que chaque club puisse attester l'exactitude de ces couvertures d'assurance, trois documents sont à solliciter auprès des services de la Fédération en fonction des besoins.



L'attestation « RESPONSABILITÉ CIVILE CLUB »

Attestation établie pour une année civile complète et permettant de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incombent au club durant la pratique des activités sportives, les sorties annuelles, les entraînements, les déplacements, les manifestations récréatives...

L'attestation « OCCUPATION TEMPORAIRE DE LOCAUX »

Attestation annuelle permettant de couvrir la responsabilité civile du club pour l'utilisation occasionnelle de locaux mis à disposition par une collectivité territoriale (ex : créneaux horaires réguliers d'une salle municipale).

L'attestation « DÉCLARATION DE MANIFESTATION »

Attestation ponctuelle couvrant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incombent au club en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés à autrui lors de l'organisation d'une manifestation sportive.



3.2.2 POUR VOS LICENCIÉS

Tous les licenciés ASPTT PREMIUM au sein des clubs bénéficient d'une triple couverture d'assurance permettant de leur garantir :

RESPONSABILITÉ CIVILE (OBLIGATOIRE)

Cette garantie couvre les dommages corporels et matériels causés par le licencié à un tiers. Elle sera utilisée si ce dernier blesse quelqu'un ou s'il endommage le matériel d'un tiers lors de la pratique d'un sport.

DOMMAGES CORPORELS (OPTION)

Les clubs ont une obligation d'information à l'égard de leurs adhérents. Cette obligation porte sur l'intérêt de la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

ASSISTANCE - RAPATRIEMENT (OPTION)

En cas d'accident ou de maladie grave, la société d'assistance organise les contacts nécessaires entre son équipe médicale et le médecin traitant local ou le service hospitalier afin qu'un transfert et/ou un rapatriement puisse s'effectuer dans de bonnes conditions. La couverture proposée par les licences de la Fédération est applicable dans le monde entier.

Cette triple couverture est également acquise aux licenciés événementiels pendant toute la durée de leur participation à la manifestation organisée par le club ASPTT, soit 2 jours maximum.





3.3 EMPLOI

3.3.1 DOSSIER CLUB



Afin d'améliorer la connaissance de l'emploi au sein des associations affiliées et d'offrir aux dirigeants des leviers d'actions plus efficaces, le recensement des ressources humaines des clubs est une priorité. Dans cette optique, le Dossier Club, accessible via la plateforme ADHÉRONs, a été entièrement repensé et optimisé. Cet outil permet aux clubs d'effectuer un état des lieux précis de leurs différentes parties prenantes, qu'il s'agisse de salariés, bénévoles ou autres acteurs impliqués dans la vie associatives.

Pourquoi utiliser le Dossier Club ?

Au-delà d'un simple recensement, ce nouvel outil apporte une véritable valeur ajoutée en permettant :

- Une meilleure analyse des dynamiques d'emploi au sein des clubs,
- L'élaboration de stratégies régionales adaptées aux spécificités des territoires,
- Une attribution plus ciblée des aides à l'emploi, selon les besoins réels des clubs,
- Le développement de nouveaux services pour accompagner les gestionnaires dans leurs missions.

Le Dossier Club est un levier essentiel pour structurer et accompagner l'évolution des clubs. Il favorise une gestion plus efficace et contribue au développement de l'emploi associatif sur l'ensemble du territoire.

Comment y accéder ? Rien de plus simple :
MY ASPTT > ADHÉRONs > Mon club > Dossier Club

3.3.2 BOURSE À L'EMPLOI



Pour accompagner les clubs dans leur recherche de nouvelles ressources humaines, qu'il s'agisse de stagiaires, de volontaires ou de salariés, l'ASPTT Fédération Omnisports met à leur disposition une bourse à l'emploi exclusive sur son portail asptt.com.

Cet outil offre une visibilité nationale aux offres des clubs affiliés et permet ainsi d'optimiser les recrutements en touchant un large public.

Comment publier une offre sur la Bourse à l'Emploi ?

C'est très simple ! Suivez ces étapes :

- Téléchargez la trame type « offre d'emploi ASPTT » disponible sur PARTAGEONS. Ce document Word vous aidera à structurer votre annonce en mentionnant tous les éléments essentiels du poste proposé.
- Rédigez votre offre en veillant à bien détailler les missions, le profil recherché et les modalités du poste.
- Envoyez votre annonce au Service Juridique/RH de la Fédération, qui se chargera de l'étudier avant de la publier sur la bourse à l'emploi.



3.3.3 MUTUALISATION SOCIALE

Toujours soucieuse de proposer des services adaptés aux besoins de ses clubs, l'ASPTT Fédération Omnisports a mis en place, depuis six ans, une mutualisation nationale du volet SOCIAL-PAIES en partenariat avec ACCORD-Sport (cabinet d'experts-comptables spécialisé dans le secteur sportif).

Fort du succès de cette opération, nous portons à nouveau à votre connaissance les détails de ce service apparaissant indispensable et novateur pour chacun des clubs ASPTT.

Qu'est-ce que la mutualisation sociale ?

Ce service s'adresse à tous les clubs employeurs, quelle que soit leur taille, souhaitant externaliser la gestion sociale de leurs salariés à moindre coût et en toute sécurité.

Quels sont les services inclus ?

- Gestion administrative : rédaction et mise à jour des contrats de travail
- Bulletins de salaire : élaboration et transmission mensuelle
- Suivi comptable : transmission des éléments comptables
- Déclarations sociales : gestion et paiement des charges (DSN)
- Accompagnement RH : conseil sur la gestion du personnel
- Gestion des fins de contrat : aide en cas de rupture de contrat

Comment ça marche ?

- Étape 1 : Démarche volontaire du club auprès du Responsable Régional
- Étape 2 : Prise de contact du Service Juridique de la FSASPTT avec le club
- Étape 3 : Transmission des contrats de travail, bulletins de salaire et fiches de poste
- Étape 4 : Vérification par le Service Juridique de la FSASPTT des éléments transmis
- Étape 5 : Reprise de contact avec le club pour l'informer d'éventuelles modifications à apporter aux contrats de travail des salariés (= sécurisation des relations contractuelles)
- Étape 6 : Validation des modifications apportées et signature des documents liant le club, la FSASPTT et ACCORD-Sport
- Étape 7 : Le club transmet au Service Juridique les éléments permettant le paramétrage du dossier du club
- Étape 8 : Mise en route de la mutualisation sociale
- Étape 9 : Chaque mois, le club envoie la fiche navette au cabinet qui édite les bulletins de salaire et procède aux différentes déclarations sociales



**GRÂCE À CETTE
SOLUTION,
LES CLUBS
BÉNÉFICIENT
D'UNE GESTION
SIMPLIFIÉE ET
SÉCURISÉE TOUT
EN OPTIMISANT
LEURS COÛTS.**



3.4 FORMATION

3.4.1 UNIVERS DE LA FORMATION FÉDÉRALE ET PARCOURS D'OBTENTION DES QUALIFICATIONS

01.

FORMATIONS SPORTIVES QUALIFIANTES

Brevets Fédéraux by ASPTT

- Brevet Fédéral Omnisports 3h à 12h
- Brevet Fédéral Omnisports Spécialisé Enfance 3h à 18h

BFO

BFOS

02.

FORMATIONS SPORTIVES CERTIFIANTES ET DIPLOMANTES



BPJEPS APT

03.

FORMATIONS EN LIGNE EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES SPORTIFS



Fédération de Korfball France



Fédération de Krav-Maga France et Disciplines Associées



Fédération de Parkour



Pole Sports France



Académie Franck Ropers

04.

MODULES DE FORMATION CONTINUE

Système d'information

- Formation MY ASPTT

Communication-Marketing-Partenariats

- 5 formations web
- 4 formations marketing et partenariats
- 10 formations réseaux sociaux

Innovation Sportive

- Brevet fédéral marche nordique

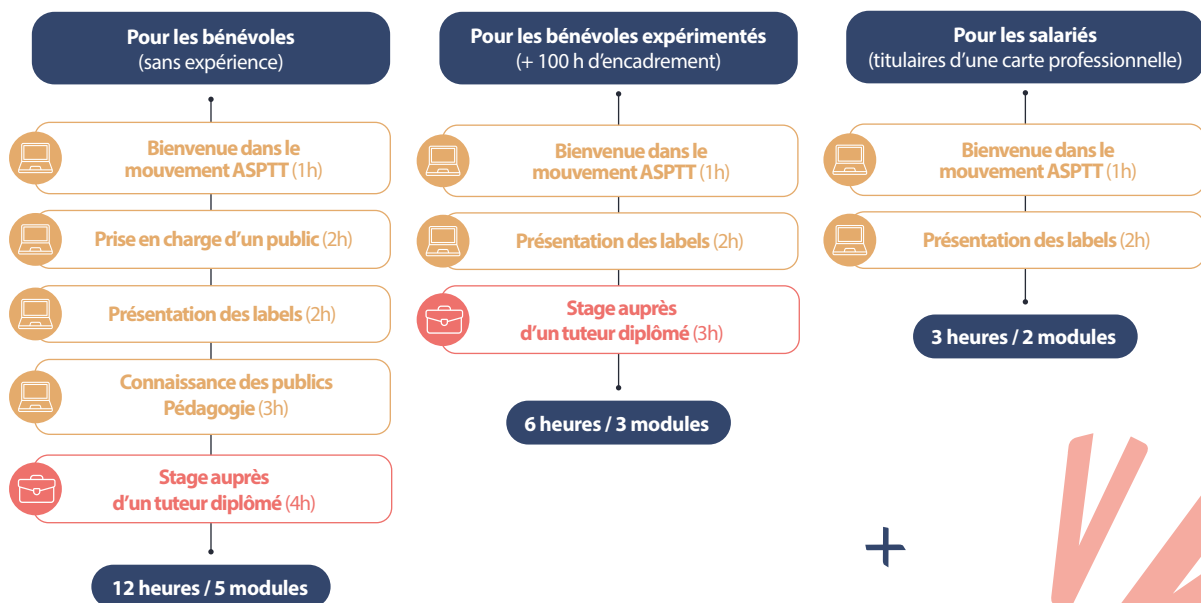
RH-Juridique

- Parcours de formation du dirigeant (6 modules)

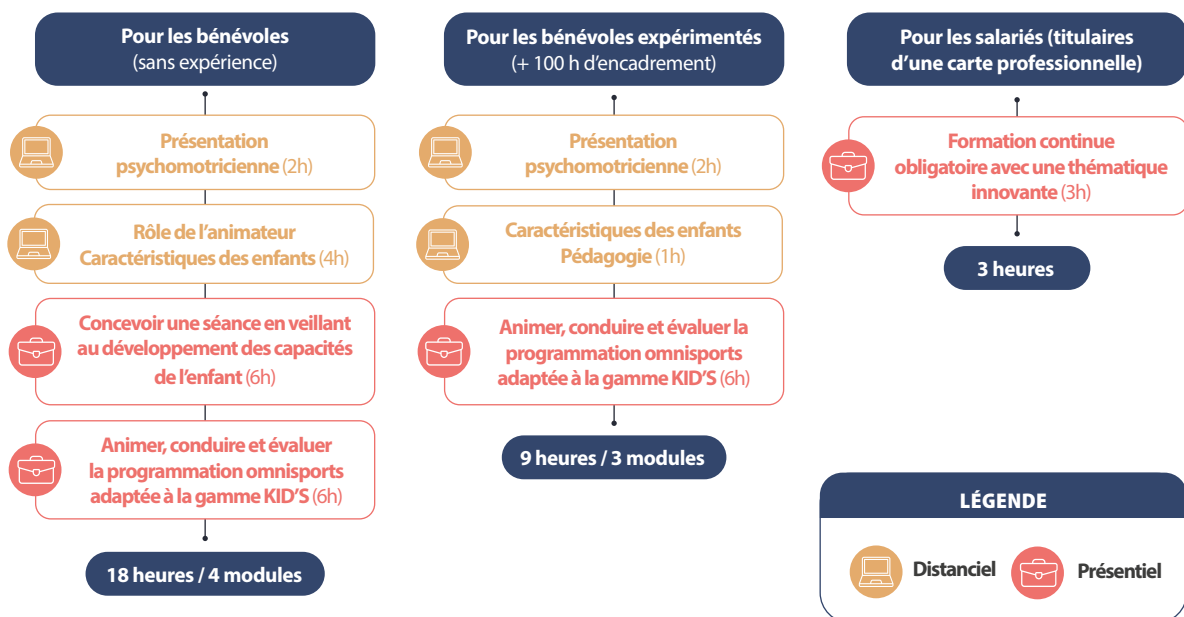
LE PARCOURS D'OBTENTION DES QUALIFICATIONS 2025



LE BREVET FÉDÉRAL OMNISPORTS (BFO)



LE BREVET FÉDÉRAL OMNISPORTS SPÉCIALISÉ (BFOs)



LÉGENDE

- Distanciel
- Présentiel

3.4.2 ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION DES DIRIGEANTS



La formation continue

La FSASPTT place la formation continue au cœur de son engagement envers ses dirigeants. En investissant dans leur développement, la Fédération leur offre les clés pour exceller, innover et faire rayonner l'ensemble des projets clubs – Comités Régionaux et fédéraux.



1. MODULES DE FORMATION CONTINUE

SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION :

➤ MY ASPTT

SERVICE MARKETING, COMMUNICATION ET PARTENARIATS :

- 4 formations web
- 10 formations réseaux sociaux
- 4 formations marketing et partenariats

SERVICE INNOVATION SPORTIVE :

- 6 formations en lien avec les partenaires sportifs



2. SERVICE RESSOURCES HUMAINES ET JURIDIQUE

La FSASPTT accompagne ses dirigeants dès leur prise de fonction en leur offrant un soutien personnalisé, afin de les aider à développer leurs compétences et à s'épanouir pleinement dans l'exercice de leur fonction.

RÉSEAU SPORT ET GOUVERNANCE

- Compléter la compréhension de l'écosystème du sport.
- Connaître les règles liées à la gestion et à la gouvernance d'une association ASPTT.
- Développer les compétences nécessaires des dirigeants et favoriser une prise de fonction rapide et efficace.

MODULES DE FORMATION

- Maîtriser l'organisation du sport et de sa fédération
- Connaître les règles de responsabilité, de gouvernance, d'éthique et d'intégrité
- Développer son modèle économique
- Accompagner à la fonction d'employeur
- Manager par l'humain
- Avoir un discours impactant

6 modules de formation – 6 mois de parcours – format mixte e-learning et présentiel

Réseau ASPTT

**Sport
et Gouvernance**

Co-construire le sport de demain



POINTS FORTS :

Partage : acculturer les acteurs du mouvement ASPTT – Fédérer par la création et l'animation d'actions de formation, d'échange et de mise en réseau.

Progressivité : catalogue de formations dynamiques comprenant des modules en e-learning, ajustables au rythme de l'apprenant, ainsi que des modules en présentiel pour favoriser leur engagement.

Proximité : des experts en prise directe avec l'actualité fédérale, proposant des contenus de formation impactants.

3.4.3 FILIÈRE PROFESSIONNELLE BPJEPS

LES FORMATIONS CERTIFIANTES ET DIPLOMANTES

Un des objectifs de la Fédération est de professionnaliser les encadrants sportifs à travers la mise en œuvre de sessions de formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du sport (BPJEPS) - Mention Activités Physiques pour Tous (APT).



1. LES CENTRES NATIONAUX DE FORMATION AUX MÉTIERS DU SPORT BY ASPTT



Ces formations sont organisées au sein de nos Centres Nationaux de Formation aux métiers du sport by ASPTT.



VOTRE CONTACT

Geoffrey Brunel
Chargé de mission formation
06 78 94 79 91
gbrunel@fsasptt.com



		
CRÉATION	2018	2019
RAISON D'ÊTRE	Besoin local identifié	
ASPTT SUPPORT	ASPTT Grenoble	Comité Régional Grand Est
ADRESSE	Complexe sportif 787 chemin de la Croix Verte 38330 Montbonnot-Saint-Martin	1 rue des Hauts-Peupliers 57070 Metz
DIRECTEUR	Jean-François SALERNO	Johann SANCHEZ
COORDONNÉES	06 10 81 33 46 cnf-g@asptt.com	06 44 80 16 80 cnf-grandest@asptt.com
FORMATION PROPOSÉE	BPJEPS Activité Pour Tous	BJEPS Activité Pour Tous
SITE INTERNET	https://formation.asptt.com/	https://formation-grand-est.asptt.com/

2. LE PLUS DES CNF BY ASPTT !

À NOS ÉDUCATEURS

Proposer un accès privilégié à une formation et un diplôme professionnel.

À NOS CLUBS

Organiser les périodes d'alternance en privilégiant les clubs ASPTT.

À NOS FORMATIONS

Compléter le contenu des formations en l'enrichissant par notre démarche omnisports.

3.5 EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT

3.5.1 CONSEILS JURIDIQUES

Dans un environnement en constante évolution, l'ASPTT Fédération Omnisports met à disposition de ses clubs un accompagnement juridique complet, couvrant trois grands volets essentiels à leur bon fonctionnement.

2. ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS EMPLOYEURS

Du recrutement à la fin de la relation de travail, en passant par la vérification des contrats de travail, la gestion des congés ou des arrêts de travail ou les questions relatives à la formation professionnelle..., les clubs peuvent solliciter la Fédération sur tous les éléments liés à la gestion de l'emploi et des ressources humaines au sein de leur association.

3. ACCOMPAGNEMENT PERMANENT

Le Service Juridique de la FSASPTT peut être sollicité, par mail et téléphone, sur tous les aspects de la vie associative.



VOTRE CONTACT

Benoît Victor

Responsable Administratif et Financier (RAF)

01 43 90 64 92

bvictor@fsasptt.com

service-juridique@fsasptt.com

service-civique@fsasptt.com

1. ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS EN TANT QU'ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les clubs peuvent solliciter la Fédération sur toutes les questions liées à leur statut associatif, notamment :

- Organisation statutaire, fusions ou scissions d'associations
- Fiscalité et URSSAF
- Vérification des conventions conclues avec les partenaires
- Organisations d'évènements et de séjours
- Assurance fédérale

3.5.2 GUIDES D'ACCOMPAGNEMENT

Nous jouons également un rôle proactif avec la publication de divers guides, notes et modèles de documents sur MY ASPTT. La médiathèque de cet espace collaboratif est fréquemment alimentée et mise à jour de tous les indispensables nécessaires aux administrateurs de la vie associative.

- Convention collective du sport,
- Don et mécénat (notes, mode opératoire, documents officiels),
- Droit des associations (la responsabilité des dirigeants, les règles statutaires, la rémunération des dirigeants, la gestion de la comptabilité, les subventions),
- Droit du sport (le certificat médical, le contrôle de l'honorabilité, les ERP),
- Droit du travail (les contrats de travail, l'assiette forfaitaire, le comité social et économique, le Compte Personnel de Formation, le contrôle URSSAF, le règlement intérieur),
- Emploi et formation (le catalogue de la formation by ASPTT, le développement de l'emploi sportif, les aides à l'emploi),
- La gestion des ressources humaines (la gestion des congés, les rémunérations, les entretiens annuels d'évaluation, les entretiens professionnels, les ruptures de contrats, les absences des salariés, l'alternance),
- Fiscalité (guide fiscal pour les clubs omnisports, l'abandon de frais des bénévoles, la franchise de cotisations, le prélèvement à la source),
- Modèles de documents (fiches de postes, contrats de travail, avenants, document unique d'évaluation des risques professionnels, convention de mise à disposition de locaux ou de personnel, contrat de prestation de service, délégations de pouvoirs et de signature),
- Réglementation (RGPD, l'accueil collectif de mineurs, la gestion de l'utilisation des véhicules au sein des clubs, la SACEM, la vente de boissons alcoolisées, les délais de conservation des documents administratifs).

4. SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION

4.1 ESPACE PRIVILÉGIÉ MY ASPTT

MY ASPTT est une plateforme en ligne dédiée aux membres du réseau ASPTT, offrant un espace privilégié pour l'administration, la gestion des adhérents et l'accès aux outils nécessaires pour optimiser le fonctionnement de chaque club.

OBJECTIFS :

- Permettre une gestion centralisée des données des clubs.
- Offrir un accès sécurisé et personnalisé aux informations et ressources.
- Faciliter la communication entre les clubs et la FSASPTT.

4.1.1 POUR VOTRE CLUB

L'outil MY ASPTT est spécifiquement conçu pour répondre aux besoins des clubs ASPTT en matière de gestion administrative et de communication. Dans un contexte où les clubs sont souvent gérés par des bénévoles ou des équipes réduites, la plateforme permet de centraliser toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement d'un club.

GESTION DES ADHÉSIONS ET DES COTISATIONS

MY ASPTT facilite l'enregistrement des nouveaux membres, le renouvellement des cotisations et la mise à jour des informations personnelles. Les clubs peuvent suivre en temps réel l'état des inscriptions et des paiements, et les adhérents peuvent gérer leur propre profil en toute autonomie. La plateforme permet de paramétrer des rappels automatiques pour les renouvellements, ce qui réduit la charge de travail des administrateurs tout en assurant une meilleure gestion des cotisations.

GESTION DES ACTIVITÉS ET DES ÉVÉNEMENTS

Une autre fonctionnalité clé de MY ASPTT est la gestion des activités et des événements. Les clubs peuvent créer des événements, gérer les inscriptions, et suivre la participation des membres en toute simplicité.

Que ce soit pour une compétition sportive, un événement social ou une formation, les clubs peuvent facilement planifier et promouvoir leurs événements grâce à une interface flexible. Ils ont également la possibilité d'utiliser des outils de communication intégrés pour informer les adhérents des événements à venir ou de tout changement dans le planning.

COMMUNICATION ET COLLABORATION

La communication interne au sein des clubs est grandement facilitée par MY ASPTT. En plus de l'outil de messagerie, la plateforme permet de créer des espaces de discussion pour les groupes de membres, comme des équipes ou des sections spécifiques. Les clubs

peuvent également diffuser des informations essentielles (actualités, changements de programme, etc.) via un tableau d'affichage ou des notifications push.

BÉNÉFICES POUR LES CLUBS

L'intégration de MY ASPTT dans le quotidien d'un club offre de nombreux avantages. Non seulement elle permet une gestion administrative optimisée, mais elle favorise également une meilleure organisation des événements et une communication plus fluide entre les membres. Cette centralisation des tâches contribue à une gestion plus sereine, moins chronophage et plus efficace pour les responsables de clubs. Enfin, les outils de reporting intégrés permettent aux clubs de suivre leur évolution en temps réel et de prendre des décisions basées sur des données précises.



4.1.2 POUR VOS ADHÉRENTS ⁺

Pour les adhérents des clubs ASPTT, l'expérience MY ASPTT représente une avancée significative en termes de facilité d'utilisation et de gestion personnelle. En effet, l'objectif principal de la plateforme est de simplifier la vie des adhérents en leur offrant un accès rapide et sécurisé à toutes les

informations les concernant. Que ce soit pour renouveler son adhésion, s'inscrire à un événement ou consulter les actualités du club, MY ASPTT permet une interaction fluide et agréable avec les clubs tout en apportant une réelle valeur ajoutée à l'expérience de l'utilisateur.

ACCÈS PERSONNEL ET SÉCURISÉ

Chaque adhérent dispose d'un espace personnel sur MY ASPTT où il peut consulter et mettre à jour ses informations (coordonnées, abonnement, paiements, etc.). L'adhérent peut accéder à son profil à tout moment, ce qui lui permet de suivre l'évolution de son inscription, de ses paiements et de ses activités au sein du club. Ce suivi personnalisé améliore l'expérience utilisateur et réduit la charge de travail administrative pour les clubs. De plus, l'accès sécurisé garantit la confidentialité des informations personnelles et des paiements en ligne.



GESTION DES INSCRIPTIONS ET DES PAIEMENTS

L'un des grands avantages de MY ASPTT pour les adhérents est la possibilité de gérer facilement leurs inscriptions et de suivre leurs paiements en ligne. L'adhérent peut s'inscrire aux activités et événements proposés par le club en quelques clics. Les options de paiement en ligne permettent une gestion rapide et sécurisée des cotisations, ce qui simplifie grandement le processus de renouvellement et d'inscription. Des rappels automatiques pour le renouvellement d'adhésion ou le paiement des cotisations sont également envoyés aux membres, ce qui réduit les risques d'oubli.

ACCÈS À L'ACTUALITÉ ET AUX ÉVÉNEMENTS

Les adhérents ont un accès direct aux informations concernant les événements du club. Que ce soit pour des compétitions, des formations ou des rencontres sociales, MY ASPTT permet aux membres de consulter les dates, les lieux et les détails de chaque événement. De plus, les membres peuvent s'inscrire et recevoir des notifications de confirmation ou de mise à jour concernant leur participation. Cette fonctionnalité améliore la gestion des événements et permet aux adhérents de rester informés en temps réel.

BÉNÉFICES POUR LES ADHÉRENTS

L'utilisation de MY ASPTT améliore considérablement l'expérience des adhérents, car elle leur offre un contrôle total sur leurs informations, leur calendrier et leurs paiements. L'interface simple et claire leur permet de gagner du temps et d'être mieux organisés, tout en restant connectés aux activités du club. En somme, MY ASPTT est un outil indispensable pour les adhérents qui souhaitent gérer leur vie associative de manière autonome et efficace, tout en restant informés et impliqués dans la vie du club.



4.2 GESTION OPTIMISÉE VIA ADHÉRON

4.2.1 ADMINISTRATION DE VOTRE CLUB

UN OUTIL PERFORMANT POUR LES ADMINISTRATEURS

ADHÉRON a été conçu pour simplifier cette gestion en centralisant toutes les informations essentielles sur une plateforme intuitive et performante.

Les administrateurs disposent d'un tableau de bord ergonomique leur permettant d'accéder rapidement aux données des adhérents, aux plannings des activités et aux documents administratifs.

Cette centralisation des informations permet non seulement un gain de temps considérable, mais aussi une amélioration de l'organisation et du suivi des tâches quotidiennes.



DES FONCTIONNALITÉS ESSENTIELLES POUR UNE GESTION EFFICACE

GESTION DES MEMBRES

L'un des défis majeurs pour les responsables de club est la gestion des adhérents et la structuration des groupes en fonction des catégories (équipes, niveaux d'accès, etc.). ADHÉRON facilite cette tâche en offrant des outils intuitifs pour suivre et organiser les membres.

- **Base de données des adhérents** : consultation rapide des informations personnelles et administratives des membres, avec un suivi de leur statut (actif, en attente, renouvellement).
- **Historique des activités** : visualisation des inscriptions passées, des événements auxquels un membre a participé et des paiements effectués.
- **Accès personnalisé** : possibilité de restreindre l'accès aux informations en fonction des rôles (administrateur, éducateur, adhérent).

CRÉATION ET GESTION DES ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

La réussite d'un club repose en grande partie sur la qualité et l'organisation de ses activités. ADHÉRON intègre un module de gestion d'événements qui simplifie la planification et le suivi des activités.

- **Création d'événements** : planification des entraînements, compétitions, réunions ou stages avec une gestion des inscriptions en ligne.
- **Système de réservation** : les membres peuvent s'inscrire directement à un événement via l'interface, avec un suivi des places disponibles.
- **Feuilles de présence** : suivi des participants avec la possibilité d'enregistrer les présences et absences en temps réel.

4.2.2 SUIVI DE VOS ADHÉRENTS

UN SUIVI EN TEMPS RÉEL POUR UNE GESTION EFFICACE

Grâce à ADHÉREONS, les responsables disposent d'un système centralisé qui permet de suivre en temps réel l'évolution des adhésions, des paiements et de la participation aux événements.

Cette solution numérique facilite la consultation et la mise à jour des informations des membres, tout en garantissant un accès rapide aux données essentielles.

Ainsi, les administrateurs peuvent gérer efficacement les inscriptions, vérifier les cotisations en attente et analyser les tendances d'engagement des adhérents.

DES FONCTIONNALITÉS AVANCÉES POUR UN SUIVI OPTIMAL

CONSULTATION ET MISE À JOUR DES PROFILS DES ADHÉRENTS

Avoir une base de données claire et organisée est fondamental pour garantir un suivi efficace des membres. ADHÉREONS offre un module complet permettant d'accéder facilement aux informations de chaque adhérent et de les mettre à jour si nécessaire.

- **Fiche individuelle détaillée** : chaque adhérent dispose d'un profil contenant ses informations personnelles, son historique d'adhésion, ses documents administratifs et ses préférences.
- **Mise à jour en temps réel** : les administrateurs peuvent modifier les données des membres (adresse, contact, statut de l'adhésion) en un clic.
- **Gestion des statuts** : possibilité de classer les adhérents selon leur statut (actif, en attente, suspendu, non renouvelé), offrant ainsi une meilleure visibilité sur la situation globale du club.
- **Accès aux documents** : stockage des documents essentiels (certificats médicaux, attestations, licences) pour une consultation rapide et un suivi automatisé des renouvellements.

SUIVI DES PAIEMENTS ET DES COTISATIONS

Gérer les paiements et s'assurer du bon règlement des cotisations est souvent un défi pour les clubs. ADHÉREONS propose un système automatisé et intuitif qui simplifie cette tâche tout en réduisant les risques d'erreurs et d'oubli.

- **Tableau de bord financier** : vue d'ensemble des paiements effectués, en attente ou en retard, avec possibilité d'appliquer des filtres pour une analyse détaillée.
- **Rappels automatisés** : envoi de notifications aux adhérents pour les paiements à venir ou en retard, réduisant ainsi la gestion manuelle des relances.
- **Multi-paiement** : acceptation de divers modes de paiement (carte bancaire, virement ou chèque), avec un suivi des transactions en temps réel.
- **Facturation et reçus** : génération automatique de factures et de justificatifs pour chaque adhésion, téléchargeables par les adhérents.

REPORTING DÉTAILLÉ SUR LES ACTIVITÉS DES MEMBRES

Comprendre l'engagement des adhérents et analyser leur participation aux événements est essentiel pour ajuster l'offre du club et anticiper les besoins futurs. ADHÉREONS fournit des outils de reporting avancés pour une analyse approfondie des données.

- **Statistiques sur la participation** : suivi des événements auxquels chaque adhérent a participé, permettant d'identifier les membres les plus actifs.
- **Tendances d'adhésion** : analyse des inscriptions, renouvellements et résiliations pour mieux comprendre l'évolution du club.
- **Rapports financiers** : génération de bilans détaillés sur les cotisations perçues, les paiements en attente et les projections budgétaires.
- **Export des données** : possibilité de télécharger des rapports en format PDF ou Excel pour une utilisation comptable ou une présentation en réunion.

Grâce à ces fonctionnalités, les clubs bénéficient d'un véritable outil d'aide à la décision, leur permettant d'adapter leur gestion et leurs offres en fonction des besoins et attentes des adhérents.

4.3 REFONTE DE L'EXTRANET

4.3.1 ACTUALITÉS DU MOUVEMENT

L'EXTRANET : UN ACCÈS FACILITÉ POUR TOUS LES ACTEURS DU MOUVEMENT

Dans un souci constant d'amélioration et d'optimisation des services numériques, l'Extranet a été entièrement repensé pour offrir une expérience utilisateur améliorée aux clubs et aux bénévoles. Cette refonte a permis d'intégrer une interface plus moderne, plus intuitive et mieux adaptée aux besoins spécifiques des différents acteurs du mouvement associatif et sportif.

Grâce à cette nouvelle version, l'Extranet devient un véritable centre névralgique facilitant la communication, la gestion et l'accès aux informations essentielles.

Il répond aux exigences actuelles en matière d'ergonomie et de fluidité, garantissant ainsi une navigation simplifiée et un accès rapide aux ressources disponibles.

Il sera désormais possible de consulter en 1 clic toutes les actualités du mouvement ; qu'elles soient fédérales ou régionales. Les clubs auront la possibilité de rédiger des articles pour mettre en avant leurs actualités et initiatives.





4.3.2 FONCTIONNALITÉS



SIMPLIFICATION DE L'ACCÈS AUX INFORMATIONS

L'un des principaux enjeux de la refonte de l'Extranet était de rendre l'accès aux informations plus fluide et intuitif pour tous les utilisateurs, qu'ils soient administrateurs, bénévoles ou adhérents.

- **Interface épurée et moderne :**
l'Extranet bénéficie d'un nouveau design plus ergonomique, facilitant la lecture des informations et l'interaction avec les différents modules.
- **Navigation intuitive :**
un accès simplifié aux rubriques les plus utilisées permet aux utilisateurs de retrouver rapidement les informations dont ils ont besoin.

➤ **Centralisation des données :**
tous les documents, actualités et ressources sont regroupés en un seul endroit, évitant ainsi les pertes d'informations et les recherches fastidieuses.

➤ **Personnalisation de l'accès :**
selon leur profil (administrateur, bénévole, adhérent), les utilisateurs disposent d'un tableau de bord adapté affichant les fonctionnalités et les informations les plus pertinentes.



CETTE APPROCHE PERMET UNE MEILLEURE ORGANISATION INTERNE ET UNE GESTION PLUS FLUIDE DES DIFFÉRENTES TÂCHES LIÉES AU CLUB OU À L'ASSOCIATION.



4.3.3 NOUVEAUTÉS

AMÉLIORATION DE LA NAVIGATION ET DE L'ERGONOMIE

Une plateforme efficace repose sur une navigation fluide et une ergonomie bien pensée. C'est pourquoi l'Extranet a été entièrement retravaillé pour offrir une meilleure expérience utilisateur.

- **Design responsive :** la nouvelle version s'adapte automatiquement à tous les écrans (ordinateurs, tablettes, smartphones), permettant un accès optimal en toute situation.
- **Moteur de recherche avancé :** un système de recherche performant permet aux utilisateurs de retrouver rapidement un document, une actualité ou une information spécifique.
- **Organisation optimisée des menus :** une refonte complète de la structure des menus facilite l'accès aux différentes sections et réduit le nombre de clics nécessaires pour atteindre une information.
- **Notifications et alertes personnalisées :** les utilisateurs reçoivent des notifications en temps réel pour les événements à venir, les mises à jour importantes et les échéances administratives.

Ces améliorations garantissent une prise en main rapide et intuitive, réduisant ainsi le temps passé à naviguer sur la plateforme et augmentant l'efficacité des utilisateurs dans la gestion de leurs tâches quotidiennes.



UN OUTIL CLÉ POUR UNE GESTION MODERNE ET EFFICACE

Grâce à cette refonte, l'Extranet devient un véritable levier de performance pour les clubs et les associations. En centralisant l'information, en simplifiant l'accès aux ressources et en optimisant la navigation, il permet de fluidifier la gestion administrative et d'améliorer la communication entre tous les acteurs du mouvement.

Avec une interface plus moderne et des fonctionnalités optimisées, l'Extranet s'impose comme un outil indispensable pour une organisation plus efficace, transparente et connectée aux besoins de ses adhérents.

4.4 OUTILS À LA DEMANDE

4.4.1 OUTILS COLLABORATIFS

DES OUTILS ADAPTÉS AUX BESOINS DES CLUBS

La FSASPTT met à disposition des clubs une gamme d'outils à la demande, conçus pour répondre aux besoins spécifiques de chaque structure.

Ces solutions personnalisables permettent aux clubs de gagner en efficacité en automatisant certaines tâches administratives, en facilitant

les échanges entre les membres et en structurant l'organisation des activités. Qu'il s'agisse de gestion des inscriptions, de coordination des bénévoles ou encore de communication interne, ces outils s'adaptent aux exigences du terrain et aux réalités de chaque club.

UNE OFFRE FLEXIBLE ET ÉVOLUTIVE

Chaque club ayant des besoins uniques, la FSASPTT propose des outils modulables qui peuvent être activés à la demande en fonction des priorités et des objectifs de l'organisation. L'objectif est de fournir une solution pragmatique, simple d'utilisation et accessible à tous les niveaux de gestion.

Grâce à cette approche, les clubs peuvent choisir les outils qui correspondent le mieux à leurs attentes et les intégrer progressivement dans leur fonctionnement quotidien.

EXEMPLES D'OUTILS PROPOSÉS

GESTION DES INSCRIPTIONS EN LIGNE

L'inscription des adhérents est une étape cruciale qui peut s'avérer chronophage lorsqu'elle est réalisée manuellement. Pour simplifier cette procédure, la FSASPTT propose un système de gestion des inscriptions en ligne :

- **Plateforme intuitive** : interface facile à utiliser pour les adhérents et les administrateurs, permettant une inscription en quelques minutes.
- **Automatisation des paiements** : intégration de solutions de paiement en ligne (carte bancaire, virement ou chèque) avec suivi automatique des transactions.
- **Suivi en temps réel** : consultation instantanée des nouvelles inscriptions, gestion des listes d'attente et suivi des quotas d'adhérents par catégorie.
- **Confirmation et relances automatisées** : envoi de confirmations par e-mail et notifications en cas de documents manquants ou de paiement en attente.

Ce système facilite la gestion des flux d'adhésion et réduit considérablement la charge administrative pour les clubs.

LOGICIELS DE GESTION DES BÉNÉVOLES

Les bénévoles jouent un rôle fondamental dans la vie d'un club, mais leur gestion peut être complexe en raison de la diversité des missions et des disponibilités de chacun. Pour faciliter cette organisation, la FSASPTT propose des logiciels de gestion des bénévoles permettant :

- **Création de plannings dynamiques** : attribution des tâches en fonction des disponibilités et des compétences de chaque bénévole.
- **Suivi des engagements** : visualisation des heures effectuées, des missions accomplies et des besoins en renfort.
- **Base de données des bénévoles** : consultation des profils, des compétences et des disponibilités pour une meilleure répartition des tâches.

2. Plateformes de communication collaborative

La FSASPTT met à disposition des clubs des plateformes de communication collaborative favorisant les échanges en interne et avec les adhérents.

- **Espaces de discussion privés** : forums et groupes de discussion dédiés aux équipes, aux bénévoles et aux administrateurs.
- **Messagerie intégrée** : envoi de messages pour informer les membres des dernières actualités. La FSASPTT propose à ses clubs une adresse de messagerie ASPTT sur G suite de Google. Ces adresses de messagerie disposent d'outils collaboratifs visant à optimiser la gestion de projet et le temps de travail.
- **Application mobile dédiée** : accès aux informations et aux échanges en mobilité, favorisant la réactivité des membres.

4.4.2 WIKI ASPTT

UN ESPACE COLLABORATIF AU SERVICE DES CLUBS

Le **Wiki ASPTT** a été conçu comme une plateforme centralisée regroupant des informations essentielles, des guides pratiques et des ressources utiles pour les clubs et leurs membres.

Grâce à cette base de données collaborative, les administrateurs, bénévoles et adhérents peuvent trouver rapidement les réponses à leurs questions, apprendre à utiliser les outils mis à leur disposition et partager leurs expériences pour améliorer le fonctionnement global des clubs.



LES FONCTIONNALITÉS PRINCIPALES

DOCUMENTATION DÉTAILLÉE SUR LES PROCÉDURES ET OUTILS

L'un des principaux objectifs du Wiki ASPTT est de fournir une documentation exhaustive sur les procédures administratives et les outils mis à disposition des clubs.

- **Guides d'utilisation des logiciels :** explications pas-à-pas sur la gestion des adhérents, l'organisation des événements et l'utilisation des plateformes numériques.
- **Procédures administratives :** informations sur les démarches liées à l'adhésion, la comptabilité, la gestion des bénévoles et le suivi des cotisations.
- **Règlementations et statuts :** accès aux textes de loi et aux règlements spécifiques aux clubs et aux associations sportives (CNIL, ANSSI).

Grâce à cette documentation complète, les clubs disposent d'un référentiel clair leur permettant de structurer et d'optimiser leur gestion.

ACCÈS À DES TUTORIELS ET DES FORMATIONS EN LIGNE

Le Wiki ASPTT ne se limite pas à la consultation d'informations : il propose également une approche pédagogique avec des contenus interactifs pour accompagner les clubs dans leur montée en compétence.

- **Tutoriels vidéo :** démonstrations pratiques pour apprendre à utiliser les outils numériques, gérer les inscriptions en ligne et optimiser la communication interne.
- **Formations en ligne :** modules d'apprentissage sur des thématiques variées telles que la gestion d'un club, l'animation d'une communauté ou la planification d'événements.
- **Fiches pratiques :** documents synthétiques apportant des solutions concrètes aux problématiques courantes des clubs.

ESPACE POUR PARTAGER DES BONNES PRATIQUES ET DES RETOURS D'EXPÉRIENCE

Le Wiki ASPTT se distingue par son aspect collaboratif, offrant aux clubs un espace d'échange et de mutualisation des connaissances.

- **Partage de cas concrets :** success stories et témoignages d'autres clubs sur les stratégies ayant permis d'améliorer leur fonctionnement.
- **Forum d'entraide :** espace où les clubs peuvent poser leurs questions et obtenir des réponses de la part d'autres membres expérimentés.
- **Bonnes pratiques :** recueil d'initiatives et d'outils ayant fait leurs preuves dans la gestion et l'animation des clubs.

Cet environnement participatif permet aux clubs d'apprendre les uns des autres, d'innover et de progresser ensemble.

4.5 EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT

4.5.1 FORMATIONS SUR-MESURE



Pour aider les responsables de clubs à mieux gérer leurs activités et à tirer pleinement parti des outils mis à leur disposition, la FSASPTT propose des formations adaptées aux besoins spécifiques de chaque structure.

- **Gestion des adhérents :**
apprentissage des meilleures pratiques pour organiser et suivre les inscriptions, gérer les renouvellements et structurer la base de données des membres.
- **Utilisation des outils numériques :**
formation sur l'Extranet, les logiciels de gestion des adhérents et les solutions collaboratives.
- **Organisation d'événements :**
techniques pour planifier et coordonner efficacement les activités, gérer les inscriptions en ligne et optimiser la logistique.

Ces formations sont accessibles aux administrateurs, bénévoles et membres impliqués dans la gestion du club, permettant ainsi une montée en compétence collective et une gestion plus fluide au quotidien.

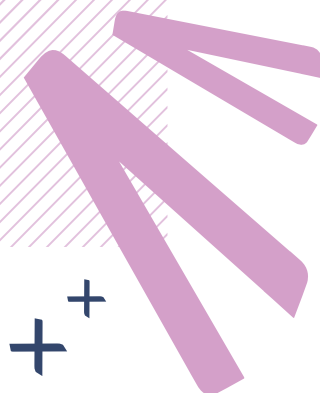


Les nouveautés mentionnées dans la partie Système d'Information seront disponibles à partir du 1^{er} août 2025.



VOTRE CONTACT

Alidine Said Ali
Responsable Système
d'information (RSI)
09 70 17 31 23
asaiali@fsasptt.com
service-informatique@fsasptt.com



5. SERVICE MARKETING, COMMUNICATION ET PARTENARIATS

5.1 COMMUNICATION ADAPTÉE À VOS BESOINS

5.1.1 OUTILS DE COMMUNICATION CLÉS EN MAIN

L'ASPTT Fédération Omnisports est une Fédération innovante au service de ses clubs. Elle les accompagne en leur fournissant des outils clés en main pour adopter une image moderne et dynamique, renforcer leur notoriété et recruter de nouveaux adhérents.

RÉALISATION DE DOCUMENTS FÉDÉRAUX

Ces documents sont réalisés pour soutenir et guider les clubs dans leur gouvernance. Ils fournissent des informations essentielles et des outils pratiques pour faciliter leur gestion quotidienne, le développement de leurs activités et la mise en œuvre de leurs projets.

- La plaquette institutionnelle de présentation de la Fédération
- La plaquette du Projet Fédéral
- Le Guide Rentrée
- Le Guide des nouvelles activités
- Le Guide du dirigeant
- Le Guide du club organisateur d'événements, de stages et séjours
- Les flyers des régions
- Le flyer de la Licence ASPTT PREMIUM

UTILISATION DE LA MARQUE ASPTT

L'utilisation de la marque ASPTT est importante, car elle donne aux clubs une identité forte et reconnaissable sur tout le territoire. Elle permet d'afficher une image professionnelle et cohérente, ce qui aide à gagner en visibilité et en crédibilité. En l'utilisant, les clubs bénéficient d'un ensemble de ressources (outils, supports) qui contribuent à leur dynamisme et à leur attractivité.

- Création de logos pour les Comités Régionaux, clubs omnisports et sections
- Fourniture de supports de communication pour tous les nouveaux clubs affiliés (kakémono, oriflamme et pancarte)
- Accès à une photothèque de plus de 200 photos d'activités

LA CAMPAGNE DE RENTRÉE

Chaque année, la FSASPTT met en place une campagne de communication et fournit un pack d'outils aux clubs pour la rentrée sportive.

La Fédération lancera des actions de communication, d'août à septembre, afin d'attirer un maximum de personnes dans les clubs ASPTT. Les clubs seront également encouragés à promouvoir cette campagne de rentrée.

À partir de mi-mai, tous les outils de la campagne seront mis à disposition sur MY ASPTT : affiche, flyer, communiqué de presse et visuels.



LES SUPPORTS MODIFIABLES

Pour répondre aux besoins de communication des clubs, la FSASPTT a créé des supports PDF modifiables, tels que des affiches, des flyers et une plaquette de présentation.

Disponibles sur MY ASPTT, ces supports peuvent être utilisés pour valoriser un club ou un événement.

Des supports modifiables chartés sont aussi disponibles dans le cadre des événements fédéraux et pour les vœux.

La Fédération met également à disposition des visuels sur CANVA, un outil en ligne de design et de communication visuelle, permettant à chacun de concevoir et de publier

selon ses besoins. Des éléments sont fournis, tels que des plaquettes, des affiches et des flyers modifiables, tous conformes à la charte ASPTT.

Le service Marketing, Communication et Partenariats est à l'écoute des clubs et sections pour répondre à leurs besoins en communication : rédaction, création graphique de documents ou supports spécifiques, commandes de supports de communication ou de goodies, etc.

LES BOUTIQUES EN LIGNE

DOUBLET POUR VOS SUPPORTS DE COMMUNICATION

Afin de faciliter l'équipement des clubs en supports de communication, la Fédération propose une boutique en ligne, en partenariat avec la société Doublet.

QUELS AVANTAGES POUR LES CLUBS ?

- Accéder rapidement à une large gamme de supports de communication à des prix négociés.
- Acheter des supports en seulement 3 clics.
- Recevoir les supports de communication 15 jours après la commande.
- Personnaliser les supports avec les logos souhaités.

QUELS SUPPORTS DE COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ?

Tous types de supports de communication.

OÙ CETTE BOUTIQUE EST-ELLE ACCESSIBLE ?

Sur PARTAGEONS, en cliquant sur la bannière dédiée aux boutiques en ligne.

COMMENT RÉGLER LES ACHATS ?

Par carte bancaire, chèque ou Paypal.

PROMOTION DOUBLET

-10% du 15 mai au 11 juillet 2025, sur les produits de la boutique (sauf les produits rigides).



VOTRE CONTACT

Laure Cayot

Chargée de communication/
graphiste
07 56 36 73 96
lcayot@fsasptt.com

SYNNEO POUR VOS GOODIES

Pour centraliser les achats et maîtriser les coûts logistiques, la Fédération vous propose une boutique en ligne de goodies et objets publicitaires en partenariat avec Synneo.

Les prix affichés sont indiqués sans les coûts de marquage ni les frais de port. Avant de passer commande, les clubs intéressés doivent contacter Synneo pour connaître les prix réels.

QUELS AVANTAGES POUR LES CLUBS ASPTT ?

- Une boutique entièrement personnalisée.
- Des milliers d'objets publicitaires à des tarifs préférentiels grâce à la mutualisation des commandes avec un même prestataire.
- Des délais de livraison rapides.
- Un prestataire fiable avec un interlocuteur dédié.

COMMENT ACCÉDER À CETTE BOUTIQUE ?

Sur MY ASPTT, en cliquant sur la bannière dédiée aux boutiques en ligne.

COMMENT RÉGLER LES ACHATS ?

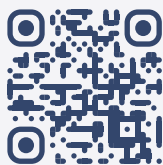
Par carte bancaire ou par chèque.

PROMOTION SYNNEO

-10%* du 15 mai au 31 août 2025, sur les sacs à dos trend sans marquage (réf: BV36911938600), les polos blancs avec marquage (réf: G164800), les polos de couleur avec marquage (réf: G164800), les casquettes avec marquage (réf: KP116), les gourdes uniquement en "noir oregon" sans marquage (réf: BV36910000202) et les gourdes pacific sans marquage (réf: BV36910029701).

*Pour profiter de l'offre promotionnelle, un achat d'au moins 50 exemplaires est demandé.

DOUBLET :



SYNNEO :



5.1.2 COMMUNICATION DIGITALE DANS L'ÈRE DU TEMPS



La Fédération aide les clubs à optimiser leur présence en ligne et à développer leur communication digitale. Pour cela, l'équipe Marketing, Communication et Partenariats met à leur disposition :

- **Un site internet sur le portail ASPTT** pour les clubs et sections.
- **Un accès facilité à des ressources pratiques** via MY ASPTT : guides sur les réseaux sociaux, lexique du digital, tutoriels de publication, ainsi qu'une chaîne YouTube dédiée avec des vidéos explicatives.
- **Un accompagnement stratégique** avec des conseils adaptés aux besoins des clubs pour dynamiser leurs réseaux sociaux et optimiser leur site web.

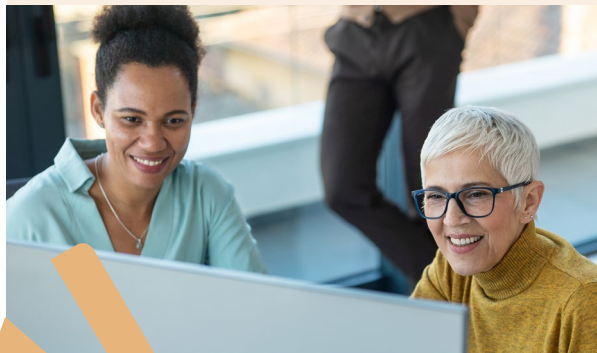


UNE IDENTITÉ VISUELLE HARMONISÉE POUR LES EMAILS

La Fédération utilise l'outil **We Advocacy** pour uniformiser les signatures de mail des membres disposant d'une adresse **sur le domaine asptt** (Comité Directeur Fédéral, Présidents des Comités Régionaux, salariés de la Fédération et Responsables Régionaux). Au-delà de cette harmonisation, **We Advocacy** permet également d'intégrer des campagnes de

communication internes et externes directement dans les signatures d'email, renforçant ainsi la visibilité des actions fédérales.

Bien que cet outil ne soit pas accessible aux clubs ASPTT, il joue un rôle clé dans la diffusion des campagnes nationales, notamment pour promouvoir les événements fédéraux.



BLOG ASPTT

Après le lancement du Blog ASPTT, conçu pour renforcer notre visibilité en ligne, nous poursuivons l'élaboration de contenus optimisés pour le référencement web. L'objectif est de mettre en valeur notre expertise et de partager notre savoir-faire avec un large public.

Accessible depuis le portail asptt.com, le blog continue de traiter des thématiques variées liées au sport, à la santé, au bien-être, à la famille, à l'environnement, à la technologie et à la nutrition. Ces articles sont conçus pour engager nos adhérents tout en touchant un public plus large.

Les contenus sont également mis en avant sur nos réseaux sociaux et via une newsletter externe, créant ainsi un canal de communication dynamique et proche de notre communauté.



RÉSEAUX SOCIAUX

Aujourd'hui, il est indispensable d'inclure les réseaux sociaux dans une stratégie de communication. Grâce à eux, nous pouvons gagner en notoriété, communiquer auprès de nos cibles, les fidéliser et même attirer des prospects.

La FSASPTT met à disposition des clubs des visuels dédiés aux réseaux sociaux sur son compte CANVA. Cet outil accessible et gratuit permet d'utiliser de nombreux visuels chartés pour mettre en lumière les événements et projets. Nous avons enrichi les propositions de visuels avec de nouveaux modèles.

Nouveauté : la FSASPTT est sur TikTok depuis quelques mois déjà. Pour découvrir notre compte :



VOS CONTACTS :

Yosri Ourari

Chargé de projet web

09 70 17 31 52

yourari@fsasptt.com



Aurélia Groisy

Chargée de communication digitale

06 35 10 09 50

agroisy@fsasptt.com

5.2 ACCOMPAGNEMENT MARKETING PRIVILÉGIÉ

5.2.1 ÉTUDES MARKETING

Le service Marketing, Communication et Partenariats de l'ASPTT Fédération Omnisports propose **deux modules de formation en marketing** : "Élaborer une stratégie marketing efficace pour atteindre les objectifs" et "Comprendre le marché et fidéliser les adhérents". Ces formations sont conçues pour permettre aux clubs de développer des stratégies marketing percutantes et maximiser l'engagement des membres à long terme.

Pour réussir, il est crucial de définir des objectifs clairs et de bien comprendre les cibles afin d'élaborer un plan d'action marketing efficace.

Au cours de ces formations, les participants découvriront les analyses SWOT et PESTEL.

L'**analyse SWOT** permet de prendre du recul sur le club en identifiant ses forces, ses faiblesses, les opportunités à saisir et les menaces à surveiller. Elle offre ainsi une vision stratégique pour capitaliser sur les atouts et améliorer les points faibles. L'**analyse PESTEL**, quant à elle, permet de saisir les tendances externes (économiques, sociales, légales, etc.) susceptibles d'influencer la réussite des actions et l'évolution du club.

Enfin, la fidélisation des adhérents constitue un enjeu essentiel pour garantir la pérennité du club. En mettant en place des actions adaptées, le club renforce l'engagement de ses membres et favorise leur fidélité. Un suivi régulier permet d'ajuster les actions et de garantir une croissance continue.



5.2.2 CAMPAGNES EMAILING

L'ASPTT Fédération Omnisports met à disposition des clubs l'**outil d'emailing Dolist**, une solution performante pour l'envoi de newsletters et de mailings ciblés. Cet outil permet aux clubs de communiquer efficacement avec leurs membres, de promouvoir leurs événements et de renforcer la fidélité des adhérents.

Afin d'accompagner les clubs, la Fédération propose une **formation intitulée "Maîtriser l'utilisation de Dolist"**. Cette formation aborde la présentation complète de l'outil, la création de newsletters attractives, ainsi que l'analyse des performances des campagnes d'emailing. Elle permet d'apprendre à concevoir des messages percutants, à cibler les envois de manière précise et à évaluer les résultats pour améliorer les futures communications. Cette formation permettra aux clubs de tirer pleinement parti de Dolist et de renforcer leur stratégie de communication.

5.3 AVANTAGES LICENCIÉS

5.3.1 CLUB PREMIUM

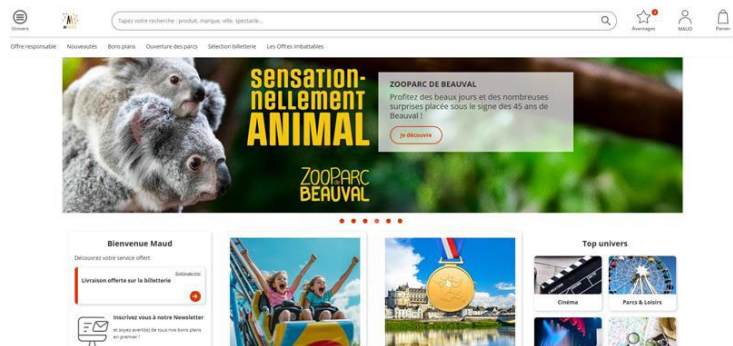
Depuis fin 2024, l'ASPTT Fédération Omnisports a noué un partenariat stratégique avec **Edenred** à travers sa boutique en ligne **MeyClub**. Grâce à cette collaboration, tous les licenciés ASPTT PREMIUM bénéficient d'un accès privilégié à une plateforme regroupant plus d'un **million d'offres**.



Accessible directement depuis **MY ASPTT**, cette plateforme digitale, intuitive et conviviale permet aux adhérents de profiter d'une large gamme de réductions et de bons plans tout au long de l'année. Quel que soit le profil ou le centre d'intérêt de nos membres, le **Club PREMIUM** propose des offres adaptées dans des domaines variés :

- **Cinéma & spectacles** : billets à tarifs préférentiels pour vos films et événements préférés.
- **Shopping & grandes enseignes** : réductions sur de nombreuses marques et boutiques.
- **Parcs d'attractions & loisirs** : tarifs avantageux pour des expériences inoubliables.
- **Presse & services** : abonnements à prix réduit et offres exclusives.
- **Voyages & séjours** : des escapades à moindre coût pour s'évader partout en France.

Le Club PREMIUM est bien plus qu'un simple programme d'avantages : il constitue un véritable **atout stratégique pour nos clubs**. En offrant des privilèges uniques à nos licenciés, nous renforçons leur engagement et leur attachement à l'ASPTT. Par ailleurs, cette initiative représente un excellent argument pour séduire de nouveaux adhérents.



5.3.2 NUTRITION ET SANTÉ BY ASPTT

Nutrition by ASPTT



Disponible sur MY ASPTT, l'offre digitale **Nutrition by ASPTT** soutient les licenciés tout au long de leur parcours santé et sportif, en leur offrant des ressources complètes et adaptées à leurs besoins spécifiques.

Que ce soit pour un sportif amateur ou un athlète confirmé, l'alimentation joue un rôle essentiel dans le bien-être et la performance. C'est pourquoi une bibliothèque de fiches nutrition détaillées a été mise en place, accessible en quelques clics, pour aider à adopter une alimentation équilibrée et optimisée en fonction de ses objectifs.

Grâce à ces fiches, les titulaires des licences ASPTT PREMIUM et FSASPTT ACCESS peuvent :

- Améliorer leur énergie quotidienne en adoptant de meilleures habitudes alimentaires.
- Optimiser leurs repas pour la performance sportive, en tenant compte de l'intensité et du type d'entraînement pratiqué.
- Gérer des aspects spécifiques de leur alimentation, comme l'hydratation, l'équilibre hormonal, ou encore la nutrition adaptée à la récupération et à la prévention des blessures.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'accompagnement global des adhérents, en leur offrant des conseils pratiques et scientifiquement validés pour une meilleure hygiène de vie.

Avec Nutrition by ASPTT, ils bénéficient d'une meilleure compréhension de l'impact de leur alimentation sur leur pratique sportive et leur santé, pour des résultats durables et une progression optimisée.



Ma Santé by ASPTT

La Commission Médicale de l'**ASPTT Fédération Omnisports** met à disposition un livret sanitaire intitulé « **Ma Santé by ASPTT** ».

POUR QUI ?

- Les adhérents et les clubs ASPTT

POUR QUOI ?

- Accompagnement lors de la prise de licence
- Mise en ligne à des fins de prévention

Ce livret d'informations, de messages de santé publique est évolutif et disponible sur **MY ASPTT**. Il propose des principes fondamentaux, des liens et des recommandations sur diverses thématiques :

- Délivrance du certificat médical et les 10 règles d'or des cardiologues du sport
- Calendrier vaccinal et mesures de prévention
- Pratique de l'activité physique
- Pratique sportive et situations particulières
- Généralités sur l'alimentation et l'hydratation
- Généralités sur le sommeil et le bien être
- Stratégies contre les méfaits de la sédentarité et l'insuffisance d'activité
- Lutte contre les conduites dopantes, les discriminations et les violences
- La prescription de l'activité physique par le médecin

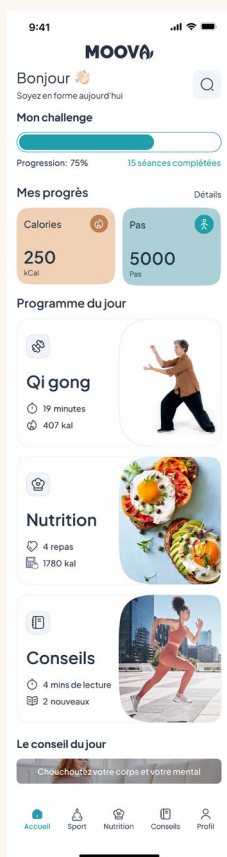
5.3.3 MOOVA



Dans le cadre du lancement de MOOVA, la nouvelle application bien-être de la FSASPTT, **une offre exclusive est proposée aux licenciés ASPTT PREMIUM.**

MOOVA, L'APPLICATION TOUT-EN-UN POUR PRENDRE SOIN DE SOI AU QUOTIDIEN :

- Des **activités physiques pour pratiquer selon ses envies** : Pilates, yoga, Qi gong, cardio boxing, renforcement musculaire et cross training
- Des **programmes** sportifs et nutritionnels sur-mesure
- Des **conseils** bien-être, santé, sport et nutrition
- Des **statistiques avancées** pour suivre sa progression
- Des **récompenses et avantages** fidélité



TROIS FAÇONS DE PROFITER PLEINEMENT DE MOOVA* :

OFFRE DÉCOUVERTE – GRATUITE PENDANT 7 JOURS

- Accès à **l'ensemble de contenus** : cours de sport, recettes, conseils
- Parfait pour découvrir l'application

ABONNEMENT MENSUEL – 6,99€/MOIS (SOIT 84€/AN)

- Accès à **l'ensemble des contenus** : programmes nutrition et sport sur-mesure, conseils,
- **Statistiques avancées** et suivi personnalisé
- **Récompenses et avantages fidélité**

ABONNEMENT ANNUEL – 4,99€/MOIS (SOIT 60€/AN)

- Accès intégral aux **mêmes fonctionnalités Premium**
- Un engagement pour une pratique régulière et durable

*Offre réservée aux licenciés ASPTT PREMIUM

5.3.4 Partenaires Privés

L'ASPTT Fédération Omnisports est fière d'offrir à ses clubs et licenciés une large gamme d'**avantages exclusifs** grâce à ses **partenariats stratégiques** avec des acteurs majeurs de divers secteurs. Que ce soit pour des séjours vacances, du matériel sportif, des abonnements presse ou d'autres services, les adhérents bénéficient de réductions exceptionnelles tout au long de l'année.

Ces partenariats visent à enrichir l'expérience des membres en leur proposant des offres exclusives qui répondent à leurs besoins, tant personnels que sportifs.

Les clubs ont ainsi l'opportunité d'intégrer ces avantages dans leurs communications et de mettre en valeur ces partenariats auprès des membres. Un excellent moyen d'engager davantage les adhérents, de leur offrir des services à valeur ajoutée et de leur faire découvrir des marques et des entreprises partenaires partageant les mêmes valeurs et vision du sport.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRE MAJEUR



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRES ASSOCIÉS



5.4 DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

5.4.1 PROSPECTION



Le service Marketing, Communication et Partenariats de l'ASPTT Fédération Omnisports propose une formation dédiée pour **maximiser les opportunités de partenariats**, en fournissant les outils et stratégies nécessaires pour établir des relations solides et durables.

La prospection consiste à identifier des partenaires potentiels pouvant apporter une valeur ajoutée au club. L'objectif est de créer des partenariats gagnant-gagnant, permettant d'élargir les ressources, d'accroître la visibilité du club et de renforcer l'engagement des membres. Elle permet également de diversifier les sources de financement et d'assurer la pérennité du club.



Une prospection réussie repose sur une stratégie claire :

- **Identification des partenaires** : cibler des entreprises ou organisations qui partagent les valeurs du club.
- **Définition des besoins** : préciser ce que le club attend du partenariat (financement, services, visibilité).
- **Utilisation des outils** : combiner prospection directe (emails, appels) et outils digitaux comme Dolist pour optimiser les démarches.

Un partenariat durable repose sur une communication régulière, un suivi des résultats et la valorisation des partenaires. En proposant des projets communs et en maintenant un dialogue ouvert, les relations sont renforcées et l'engagement des partenaires à long terme est consolidé.

En appliquant ces stratégies, les clubs pourront maximiser le potentiel de leurs partenariats et garantir un développement durable.



VOTRE CONTACT

Maud Cahan

Chargée de marketing et partenariats

06 47 68 43 82

mcachan@fsasptt.com

5.5 FORMATIONS DÉDIÉES



5.5.1 WEB, RÉSEAUX SOCIAUX, MARKETING ET PARTENARIATS

FORMATIONS WEB : BOOSTEZ VOTRE PRÉSENCE EN LIGNE

Le service Marketing, Communication et Partenariats propose aux clubs des formations web conçues pour optimiser leur communication digitale et améliorer la gestion de leur site.

Ces sessions pratiques aident les clubs à maîtriser WordPress et à structurer efficacement leur contenu en ligne.

Parmi les thématiques abordées :

- Découverte des nouveautés et mises à jour de la page d'accueil
- Paramétrage des publications : gestion des pages et articles
- Organisation du site : gestion des activités et des menus
- Bonnes pratiques SEO pour améliorer votre référencement et votre visibilité

Grâce à ces formations, les clubs disposent des outils essentiels pour dynamiser leurs sites web et maximiser leur impact auprès de leurs audiences.

MARKETING & PARTENARIATS : LES CLÉS POUR DYNAMISER VOTRE CLUB !

L'ASPTT Fédération Omnisports s'engage à soutenir ses membres en leur proposant une série de formations adaptées pour développer leurs compétences en marketing et partenariats. Ces formations sont conçues pour fournir des outils pratiques et des stratégies efficaces afin de renforcer les actions de développement au sein de chaque structure.

Les formations Marketing sont organisées autour de quatre modules complémentaires :

- Maîtriser l'utilisation de Dolist, outil d'envoi de newsletters
- Élaborer une stratégie marketing efficace pour atteindre les objectifs
- Maximiser les opportunités de partenariats
- Comprendre le marché et fidéliser les adhérents

Ces formations représentent une occasion d'acquérir des compétences essentielles pour améliorer les pratiques et dynamiser les actions marketing et partenariales. En suivant ces formations, les clubs renforcent leur position et contribuent à développer une communauté plus forte et plus engagée.

FORMATIONS RÉSEAUX SOCIAUX : GAGNEZ EN NOTORIÉTÉ

Des formations réseaux sociaux sont également disponibles. Facebook, Instagram, TikTok, LinkedIn, YouTube : cinq réseaux sont abordés.

Dans ces formations, divers thèmes sont évoqués :

- Comment créer et paramétrer un profil,
- Quoi et comment publier,
- Comprendre les algorithmes,
- Comment s'aider de l'Intelligence Artificielle,
- Analyser l'engagement et les statistiques et mettre en place des campagnes publicitaires.

NOUVEAUTÉ 2026

Des formations en graphisme seront proposées à partir de janvier !



VOTRE CONTACT

Constance Lefranc
Responsable Marketing,
Communication
et Partenariats (RMCP)
07 70 15 09 59
clefranc@fsasptt.com
service-marketing-
communication-
partenariats@fsasptt.com



ASPTT.COM

5 rue Maurice Grandcoing
94200 IVRY-SUR-SEINE

Tél. : 01 43 90 64 90

Mail : contact@fsasptt.com



ASPTT

FEDERATION
OMNISPORTS

cultivons vos envies

